



WantZOOM

Bulletin mensuel de la Commune de La Wantzenau



DOSSIER FONROCHE

Principe de précaution

p. 9

CONSEIL DES JEUNES

« Une première à La Wantzenau »

p. 14

NOËL

Calendrier géant
« Tous les jours à 17h00,
une fenêtre s'ouvre... »

p. 33

Agenda

Marché hebdomadaire

Présence exceptionnelle des restaurateurs et associations, en plus des commerçants habituels :

- Boucherie Charcuterie Kress Sugg
- Fromagerie Steinmetz
- Gusto Italiano : Spécialités italiennes
- Le Monde du Macaron
- Apiculteur
- Primeur/maraîcher
- Vraquista, l'épicerie au poids
- La Grange aux Vélos
- Jade et Lucas Traiteur vietnamien
- Moogy's Food Truck
- Bretzel Sylvie
- Nature et Saveurs
- S'Grumbeere'Eck
- La Vinoterie

Bibliothèque

Fermeture exceptionnelle du 24 décembre au 03 janvier 2021 inclus.

École de Musique

Rendez-vous musique sur Facebook, le 13 décembre 2020

Vente de Bois

Plusieurs lots de bois à façonner sont toujours à pourvoir. Les personnes intéressées par un lot de 10 ou 20 stères sont priées de se faire connaître en mairie au plus vite (*merci de nous indiquer vos nom et prénom, coordonnées et volume souhaité*). Contact sera pris avec le forestier pour une vente de gré à gré.

Bien évidemment les personnes intéressées devront disposer d'un véhicule approprié pour accéder aux parcelles et être en conformité avec les règles de sécurité. La réglementation impose le port des équipements de protection individuelle tels que :

- le casque forestier
- les gants adaptés
- le pantalon anti-coupure
- les chaussures ou bottes de sécurité

RESTEZ CONNECTÉS

Retrouvez toutes les informations et manifestations de votre commune en ligne sur : www.la-wantzenau.fr

la page Facebook de la commune : facebook.com/wantzenau

la page Facebook de la Bibliothèque : facebook.com/bibliotheque.delawantzenau/

la page Facebook de l'école de Musique : facebook.com/Ecole-de-musique-de-La-Wantzenau

WantZOOM

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION :

Michèle Kannengieser, Maire

RÉDACTRICE EN CHEF : Célia Philibert Dit Jaime

COORDINATION DES TEXTES, MAQUETTE, MISE EN

PAGE : Célia Philibert Dit Jaime

CRÉDITS PHOTOS : Services de la Mairie,

Aurélien Ebel, Célia Philibert Dit Jaime

et associations

IMPRESSION : Parmentier Imprimeurs

LA WANTZENAU

DÉPÔT LÉGAL : décembre 2020

MAIRIE : 11, rue des Héros - 67610 LA WANTZENAU

TÉL. 03.88.59.22.59 • FAX. 03.88.59.22.50

COURRIEL : info@la-wantzenau.fr

SITE INTERNET : www.la-wantzenau.fr

SITE INTERNET DU CANAL LOCAL : www.wantztv.fr

Édito du Maire



Chères Wantzenauviennes,
Chers Wantzenauviens,

Cette année 2020 qui s'achève bientôt aura porté en elle un cortège inédit d'épreuves, avec en premier lieu cette crise sanitaire qui a chamboulé nos habitudes et ébranlé nos projets de vie. Malgré les difficultés et les nouveaux défis que la Covid-19 a soulevés, j'aimerais que nous regardions également cette année 2020 comme une période riche qui a montré toute la force de la solidarité et les bienfaits de la résilience.

Depuis le 27 mai, mes équipes et moi-même avons eu à cœur de nous montrer à la hauteur de la confiance que vous nous avez accordée. En cette période de crise sanitaire, plutôt que de céder au repli, nous avons cherché à maintenir un lien entre les Wantzenauviens et à restaurer l'esprit village qui nous importe tant. En présentant dans nos bulletins municipaux, leurs commerces leurs métiers, leurs passions et engagements et leur héritage commun, les Wantzenauviens ont su faire perdurer cet esprit d'entraide qui fonde l'identité de notre commune.

Grâce à ces échanges positifs, mais aussi par l'inscription dans le paysage de nouveaux moments de retrouvailles (Tea Time, Fête du vélo, Fête de la Science, Green Team,...) nous avons créé ensemble une « place du village virtuelle » qui, si elle ne saurait remplacer la richesse des liens réels qui nous unissent, a confirmé que nous savions nous adapter et nous réinventer sans cesse.

Il ne fait aucun doute que 2020 a mis les Wantzenauviens, comme tous les Français, au défi. Ces défis conjoncturels ont été relevés haut la main par notre belle commune et sa population dynamique. Forts de ce constat, nous devons désormais nous tourner vers l'avenir et accueillir sereinement l'année 2021 qui nous permettra, j'en suis certaine, de réaliser nos projets les plus ambitieux. Je puis vous assurer que mon équipe et moi-même sommes prêts à tous les challenges que l'année à venir nous proposera : nous les appréhenderons avec assurance, en visant systématiquement la satisfaction des Wantzenauviens et le bien commun.

Les feuilles de route sont finalisées et claires : elles n'attendent plus que vos avis et contributions pour être concrètement mises en place. Dès que la situation sanitaire le permettra, nous irons à la rencontre de tous les Wantzenauviens qui souhaitent s'exprimer lors de consultations citoyennes.

Si leur organisation a été entravée par la crise sanitaire, je m'engage à ce qu'elles reprennent à nouveau, la communication devant toujours rester au cœur de la relation de confiance qui nous lie. Ainsi, la première d'entre elles aura lieu en février 2021 et portera notamment sur l'urbanisme, la mobilité et la transition énergétique (la géothermie).

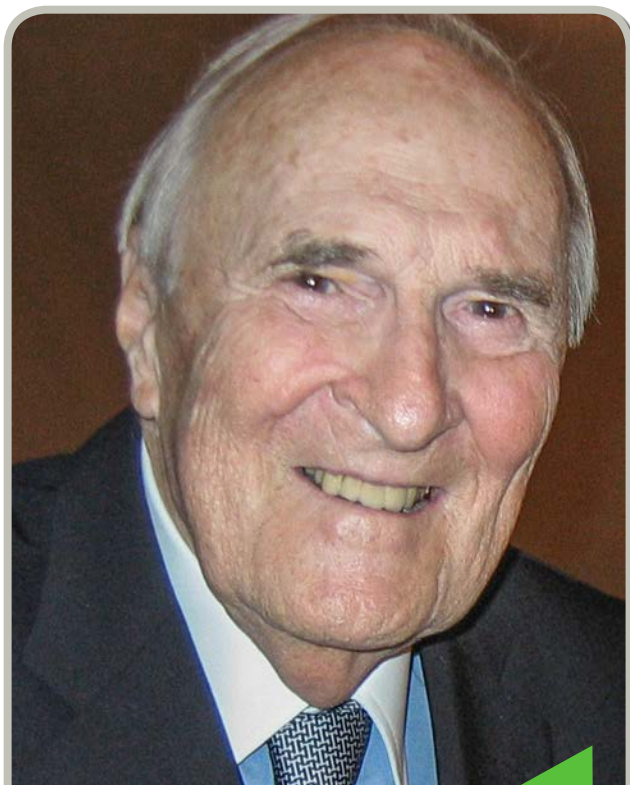
Je n'oublie pas notre jeunesse et j'imagine combien sa frustration de voir ses projets contrariés par le contexte actuel, doit être grande. Mais, j'ai la certitude qu'elle continuera à se montrer à la hauteur des défis et enjeux qui l'attendent. La commune de La Wantzenau et tous ses habitants lui font confiance et ne doutent pas de sa capacité à se réinventer.

Les fêtes de Noël et la perspective de moments gourmands sont particulièrement attendues pour adoucir ces mois difficiles. Qu'elles soient l'occasion de retrouver la chaleur familiale dont nous avons tant besoin et que la lumière de notre traditionnel sapin illumine la fin de cette année 2020.

Au nom des élus, des agents de la commune et en mon nom personnel, je vous souhaite un très Joyeux Noël et de belles fêtes de fin d'année.

Votre dévouée
Michèle KANNENGIESER
Maire





Pierre Krantz, maire de La Wantzenau de 1973 à 1995

Il est des hommes qui sont des références. Et il est des références qui obligent. Pierre KRANTZ et la magistrature qu'il a exercée pendant plus de 20 ans au service de La Wantzenau, comptent au nombre de celles-ci.

C'est à la vision que Pierre KRANTZ avait de La Wantzenau que notre village se doit d'être devenu ce qu'il est aujourd'hui : une commune où il fait bon vivre, où l'urbanisation a été conduite de manière volontariste et en même temps sage, mesurée et avisée, respectueuse des équilibres naturels et humains.

Pierre Krantz aura été assurément un maire bâtisseur. Il avait compris que la proximité de la métropole strasbourgeoise et le dynamisme de son développement ne demeureraient pas sans rejaillir sur le développement même de La Wantzenau. Plutôt que de subir des évolutions qui s'avèreraient inéluctables au fil des années, il valait mieux être en mesure de les anticiper, pour mieux les maîtriser.

Une telle politique n'était pas sans risques, le premier étant de ne pas être totalement compris par ses concitoyens. Toutefois, judicieusement conduite et placée au service d'objectifs raisonnables et clairement établis, elle pouvait aboutir à un développement de La Wantzenau qui n'en compromette pas les atouts que constituent la qualité de son environnement naturel et l'ancienneté de son ancrage rural. Et c'est bien ce qui s'est produit, et dont nous nous louons aujourd'hui.

Le siège que Pierre KRANTZ occupa pendant presque 30 ans à la Communauté Urbaine de Strasbourg, constitua pour lui un observatoire des transformations à l'œuvre sur le territoire de la métropole strasbourgeoise. Il lui ouvrit aussi l'accès aux outils qui permettraient d'adapter La Wantzenau à ces transformations, en prévenant notamment les effets négatifs que celles-ci auraient pu entraîner sur la physionomie et le tissu de notre communauté villageoise.

Outre le développement de La Wantzenau, un autre objectif animait Pierre KRANTZ : le bien-être des habitants de la commune.

Sa vision du développement du village s'appuyait en effet sur une grande et forte intelligence du cœur. Pierre KRANTZ était proche des gens, parce qu'il les aimait.

L'élégance qui était la sienne, la bienveillance qui l'animait, l'indulgence qu'il prodiguait, trouvaient assurément leur source dans la générosité qui le caractérisait et dans l'attention qu'il portait à chacun.

Son admission et sa promotion dans nos deux grands Ordres nationaux, celui de la Légion d'Honneur et celui du Mérite, auront marqué la reconnaissance que l'Etat sut manifester au grand élu et au grand professionnel que fut Pierre KRANTZ.

Au nom des habitants de La Wantzenau et en mon nom personnel qu'il me soit permis d'exprimer à la famille de Monsieur Pierre KRANTZ la gratitude, la reconnaissance et l'affection que nous lui devons pour l'engagement qui fut le sien pendant de longues années au service de notre communauté villageoise.

Michèle KANNENGIESER
Maire

CONSEIL DE L'EUROMÉTROPOLE



Lors du Conseil Eurométropolitain du vendredi 20 novembre 2020, une minute de silence a été observée en hommage à Monsieur Pierre KRANTZ.



Une vie pour construire l'avenir de La Wantzenau

« *Lère Maître Krantz* » commence à La Wantzenau dès son entrée au village et surtout au Conseil Municipal.

C'est l'époque de la machine à écrire, des photocopieuses et du traitement de texte. Il le souligne dans son livre-mémoire. C'est vrai que l'on fait ainsi le lien avec l'évolution galopante que nous avons tous vécue.

C'est en 1953 que l'étude notariale se fait un nom. L'étude située désormais rue de la Gare sera le siège du notariat. Après 25 années de service au sein du Conseil Municipal, il décide de lâcher les rênes de la commune en 1995.

Il nous faudra énumérer ses actions, qui sont nombreuses et présentes dans nos mémoires.

De 3 500 habitants lors de sa nomination en tant que maire en 1973, notre village en comptait 6 000, l'année de son départ.

Nous nous souvenons avec émotion des premiers bulletins municipaux. La commune, impatiente, attendait leur publication, notamment à Noël. C'est devenu un document historique.

Dans ses mémoires, il parle de l'image d'une Wantzenau fleurie qu'il appelait de ses vœux. Peu de villages peuvent se vanter d'avoir de si jolies promenades au bord de l'eau. Progressivement, de maisons en maisons, de rues en rues, le village s'est modifié : une nouvelle salle des fêtes, un foyer paroissial, un nouveau lieu de culte pour les protestants, la création de l'ensemble sportif de la Cour de Honau, le raccordement du gaz de ville, l'installation de la station d'épuration, le centre sportif et les cours de tennis,....

Ses actions paraissent si évidentes qu'on en oublierait son sens aigu de la concertation. Cependant, il n'était pas dupe et disait « *le maire est le paillason de la commune* ».

En 2000, le nouvel ensemble sportif, portera le nom de son regretté successeur, Jean-Claude KLEIN.

La résidence du Tilleul est à mettre à son actif, ainsi que la nouvelle gendarmerie et la halte-garderie.

Se rajoutent à cette évolution, le Relais de la Poste et la « *Coopé* ». La nouvelle mairie est inaugurée en 1984.

L'énumération ne saurait être exhaustive sans la réalisation des lotissements du Hirschfeld et de l'Arth, du Kirchacker, du vignoble, du Leh, du stade 1 et 2.

Dans les années 90, le Domaine du golf sortait de terre, malgré quelques réticences.

Aujourd'hui, les greens constituent une attractivité pour des sportifs d'ici et d'ailleurs.

La bibliothèque, sise à la résidence du Tilleul, était animée par son épouse, Madame Yvonne KRANTZ.

Le premier magistrat qu'il était, a accueilli la Maréchale Leclerc de Hautecloque, devenue citoyenne d'honneur de La Wantzenau où elle se rendait régulièrement pour des commémorations.

Le jumelage, avec la ville de Saint-Yrieix-la-Perche, en Haute-Vienne, lui tenait particulièrement à cœur, dont il aimait à évoquer les anecdotes de la première rencontre.

Gabrielle ROTH évoquait le bilan de 184 séances du Conseil Municipal, avec 1 477 points à l'ordre du jour et la célébration de 179 unions.

Ainsi, il aura durablement marqué la vie de notre village.

*Richard STROH,
Historien de La Wantzenau*





Conseil métropolitain du 20 novembre 2020 : 69 points à l'ordre du jour

Soutien au monde économique

L'Eurométropole de Strasbourg soutient massivement les publics les plus impactés par les difficultés économiques.

- L'Eurométropole abonde à hauteur de 1 M€ au fond de résistance initié par la Région Grand Est en faveur d'entreprises de toutes tailles et notamment les plus petites
- 2M€ sont consacrés à des subventions en faveur des commerçants et artisans afin de prendre en charge tout ou partie leurs loyers de novembre
- Aide au rebond des entreprises locales par le vote de 200 000€ en faveur de fonds destinés à des prêts d'honneur à destination des petits entrepreneurs pour que ceux-ci puissent reconstituer leur trésorerie pour le redémarrage.
- Des aides en faveur de l'économie sociale et solidaire : 140 000€ pour l'Alsace active, 500 000€ en abondement pour la pauvreté
- 58 000€ versés au titre de subventions en faveur de l'action sociale
- 160 000€ versés au fond de solidarité logement
- Accroissement des moyens pour le fond d'aide aux jeunes qui voit son budget passer de 299 000€ en 1999 à 454 000€ et ce, en plus de l'animation du dispositif pour un montant de 51 000€
- Soutien aux programmes de la nouvelle politique nationale de rénovation urbaine (NPNRU) ainsi qu'aux bailleurs sociaux. OPHÉA bénéficie ainsi de plusieurs garanties d'emprunt dans le cadre d'aménagement de logements sociaux dans plusieurs communes de l'agglomération

Autres décisions

- L'Eurométropole sera dotée d'un déontologue
- Préparation d'un pacte de gouvernance entre les 33 communes et l'établissement public
- Investissement de 20M€ dans 23 communes pour développer les pistes cyclables. Il ne s'agit pas seulement de créer des pistes supplémentaires mais de résoudre des franchissements de carrefours encombrés et dangereux ainsi que des discontinuités dangereuses
- Installation d'une culture de la participation citoyenne. Le Conseil travaille sur les modalités d'association de la population à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation des politiques de l'Eurométropole
- Le Conseil de Développement sera renouvelé en février 2021. Il s'agira de se rapprocher des sujets d'actualité et d'intégrer dans le Conseil de Développement au moins un représentant de chacune des 33 communes pour en faire une entité véritablement intercommunale.

Michèle KANNENGIESER
Conseillère Eurométropolitaine

Rappel des aides aux commerçants

Situation de fermeture administrative du commerce

- **Solliciter une indemnisation du fond de solidarité**
www.impots.gouv.fr/portail/node/13665
0 806 000 245
- **Bénéficier d'une exonération totale de charges sociales**
www.mesures-covid19.ursaaf.fr
39 57
- **Demander une remise d'impôts directs**
www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises/remisesdimpots-directs
- **Réduire le montant des loyers**
Solliciter son bailleur : un crédit d'impôt a été mis en place pour les bailleurs qui abandonnent au moins un mois de loyer dû par des entreprises de moins de 250 salariés fermées administrativement.
- **Mettre en place le chômage partiel**
www.activitepartielle.emploi.gouv.fr/apart/
- **Poursuivre son activité autrement**
 - Via la vente en ligne : www.clique-mon-commerce.gouv.fr/
 - Avec l'aide de la chambre de commerce et d'industrie (CCI) : www.cci.fr/web/portail-acfci/accueil

Situation de maintien du commerce mais baisse du chiffre d'affaires

- **Solliciter une indemnisation du fond de solidarité**
www.impots.gouv.fr/portail/node/13665
0 806 000 245
- **Demander un report de charges sociales**
www.mesures-covid19.ursaaf.fr ou 39 57
- **Obtenir une remise d'impôts directs**
www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises/remise-dimpots-directs
- **Mettre en place le chômage partiel**
activitepartielle.emploi.gouv.fr/apart/
- **Renforcer sa trésorerie et solliciter un prêt garanti par l'État**
attestation-pge.bpifrance.fr/description

Pour plus d'informations sur les mesures d'urgence aux entreprises mises en place par le Gouvernement :

- Une foire aux questions pour retrouver toutes les informations et les bons contacts : https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/covid19-soutienentreprises/faq-mesures-soutien-economiques.pdf
- Un numéro de téléphone : **0 806 000 245** (*service gratuit + coût de l'appel*). Les agents de cette plateforme téléphonique n'ont pas accès aux données fiscales ou sociales et ne peuvent pas donner d'indications sur un dossier ou une demande déjà en cours.

Michèle KANNENGIESER
Maire



RENCONTRES EMS

Atelier Voirie

Rencontre du 12 Novembre avec Béatrice BULOUE, Vice-Présidente de l'EMS

Remise de la feuille de route de la Municipalité à Béatrice BULOUE, vice-présidente de l'Eurométropole de Strasbourg en charge de la voirie et de l'aménagement de l'espace public, pour marquer les difficultés liées à la mobilité.

Ordre du jour

- le programme de travaux de voirie 2021
- le projet d'aménagement au regard des pistes cyclables
- l'entretien pour la période 2022-2026

Compétence eurométropolitaine

L'Eurométropole de Strasbourg gère les espaces publics pour le compte de la commune, tant au niveau des réfections complètes, que des interventions ponctuelles. Elle coordonne naturellement ses interventions en fonction des besoins d'autres services comme ceux gestionnaires de l'eau et de l'assainissement.

Les enveloppes allouées annuellement sont fonction du kilométrage de voirie : pour notre commune elles s'élèvent à un peu plus de 170 000 € dont 40 000 € réservés pour l'entretien courant.

Point urgent : travaux de la desserte Nord, il reste à finaliser les deux tronçons pour relier la rue des Vergers au rond-point de Kilstett.

Cette discussion se poursuivra lors des prochains arbitrages budgétaires attendus au sein de l'Eurométropole concernant le financement des réaménagements nécessaires à la création de nouvelles pistes cyclables dans notre village.

Camille MEYER
1^{er} adjoint à l'urbanisme, à la mobilité
et aux travaux



Atelier PLUi

Rencontre du 18 Novembre avec Danielle DAMBACH, Présidente déléguée de l'Eurométropole et Vice-Présidente chargée de la transition écologique, de la planification urbaine et de la nature et Sophie SCHUSTER, Responsable du département Planification Territoriale.

Ordre du jour

Nouvelle feuille de route de la Municipalité :

- la maire et ses adjoints ont exposé les objectifs d'urbanisme au centre du village en lieu et place des anciennes écoles :
 - o Côté Ried : réhabilitation de 2 bâtiments pour la création d'une maison de la musique, d'une maison des associations. Création d'un parc arboré et d'un espace semi-couvert pour le marché hebdomadaire.
 - o Côté III (Hortensia) : création d'un pôle médical.
- la protection des espaces naturels au travers des trames bleues et vertes
- la modification du PLUi : la prochaine interviendra en 2025. Une discussion va s'ouvrir sur la protection des zones naturelles et des zones cultivables
- la mise au point d'un calendrier d'action pour la concertation citoyenne et dans la perspective de ces demandes de modifications

- la mise en place d'ateliers avec accompagnement métropolitain pour la préservation du bâti remarquable
- la préservation de la coupure verte avec la commune de Kilstett et de la continuité écologique majeure en milieu agricole nord.

Camille MEYER
1^{er} adjoint à l'urbanisme, à la mobilité
et aux travaux





Intoxication au monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone, qu'est-ce que c'est ?

Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz qui résulte d'une combustion incomplète (*quel que soit le combustible utilisé*) qui diffuse très vite dans l'environnement. Ce gaz est très dangereux car il est incolore et inodore. Mais lorsqu'on le respire, il prend la place de l'oxygène, ce qui provoque des maux de tête, des nausées et de la fatigue. Une exposition prolongée peut être mortelle et chaque année, ce gaz toxique est responsable d'une centaine de décès en France.

D'où vient de monoxyde de carbone ?

Le CO provient d'appareils de chauffage ou de cuisson* qui fonctionnent au gaz, au bois, au charbon, à l'essence, au fuel, à l'éthanol, lorsqu'ils sont défectueux (*défaut d'entretien, vétusté*) ou que leur usage est inapproprié. Ce gaz ne vient pas des appareils électriques.

**cuisinière, chaudière et chauffe-eau, chauffage d'appoint, poêle, cheminée, barbecue, groupe électrogène, moteur de voiture, de moto ou d'appareil de bricolage.*

Comment se protéger ?

- vérification des installations : tous les ans, avant l'hiver, faites vérifier vos appareils de chauffage par un professionnel. Ce dernier doit vous fournir une « **attestation d'entretien** » ou bien une « **attestation de conformité** » pour l'installation d'une chaudière au gaz neuve.

- usage approprié : n'utilisez pas les appareils de cuisson pour vous chauffer, n'utilisez pas les appareils prévus pour l'extérieur à l'intérieur, n'utilisez que du bois (*sans vernis et sans peinture*) dans un poêle à bois, ne laissez pas votre moteur de voiture allumé dans le garage, n'utilisez pas plus de 2h de suite un chauffage d'appoint, ne bouchez pas les ouvertures qui permettent à l'air de circuler, aérez chaque jour votre logement pendant au moins 10 minutes, même en hiver.

Que faire en cas d'urgence ?

Si vous avez des maux de tête, des nausées, ou si vous vous sentez mal, alors qu'un appareil de chauffage ou de cuisson est en fonctionnement, il y a peut-être diffusion de monoxyde de carbone. Ouvrez les fenêtres et les portes, arrêtez les appareils de chauffage et de cuisson, sortez de chez vous. Appelez les secours au 18 et attendez leur accord avant de rentrer chez vous.

Fanny MONNEAUX-GADROY,
Conseillère municipale, déléguée
à la santé environnementale

+ D'INFORMATIONS



www.inpes.sante.fr
www.prevention-maison.fr
www.invs.sante.fr

Tout savoir sur les tests antigéniques

Le 8 octobre, la Haute Autorité de Santé a donné un avis positif quant à l'utilisation des tests antigéniques pour le dépistage de la Covid-19. Tout comme le test PCR, les tests antigéniques permettent de définir si vous êtes infectés par le virus, au moment du test.

Tests antigéniques : comment ça marche ?

A la différence du test PCR, qui détecte le génome du virus (ARN), le test antigénique cible une protéine (*la protéine S*) présente à la surface du virus.

Le test est réalisé à partir d'un prélèvement par voie nasale qui est ensuite déposé sur une bandelette. Cette bandelette contient des anticorps capables de fixer les antigènes (*la protéine S dans ce cas*) selon le même principe qu'un test de grossesse. L'obtention du résultat est très rapide (*entre 15 et 30 minutes*).

Tests antigéniques : avantages et inconvénients

Grâce à l'obtention rapide du résultat, les tests antigéniques représentent un outil pour la mise en œuvre sans délai des mesures d'isolement. Ces tests sont par ailleurs très sensibles (*spécifiques du virus*). En revanche, la sensibilité des tests antigéniques (*capacité à détecter le virus présent en faible quantité*), est inférieure à celle du test PCR (*80% versus 98%*).

Pour cette raison, la Haute Autorité de Santé préconise que les tests antigéniques :

- soient réservés en priorité aux personnes symptomatiques et doivent être réalisés au plus tard 4 jours après l'apparition des symptômes (*la charge virale diminuant au fil du temps, le test pourrait s'avérer être « un faux négatif »*).
- puissent être utilisés pour des personnes asymptomatiques lorsque le médecin, le pharmacien ou l'infirmier l'estiment nécessaire ou dans le cadre d'opérations de dépistage collectif.
- ne soient pas destinés aux personnes contact. Ces dernières doivent réaliser un test PCR selon les délais recommandés.

Les tests antigéniques peuvent être pratiqués par les médecins, les infirmiers diplômés d'État et les pharmaciens. À l'issue du test, un document écrit de traçabilité du résultat du test (*qu'il soit positif ou négatif*) ainsi qu'un document sur la conduite à tenir sont remis au patient. Ces tests sont pris en charge à 100% par l'assurance maladie.

Fanny MONNEAUX-GADROY,
Conseillère municipale, déléguée
à la santé environnementale



<https://www.ameli.fr/bas-rhin/assure/covid-19/les-tests-de-depistage-de-la-covid-19/tout-ce-qu'il-faut-savoir-sur-les-tests-antigeniques-du-sras-cov-2>



Infos COVID

La préfète du Bas-Rhin a souhaité, en concertation étroite avec la maire et l'association des maires du Bas-Rhin, autoriser l'ouverture des commerces de détail les quatre dimanches de l'Avent, à Strasbourg :

- dimanche 29 novembre de 13h00 à 19h00,
- dimanche 06 décembre de 13h00 à 19h00,
- dimanche 13 décembre de 13h00 à 19h00,
- dimanche 20 décembre de 10h00 à 19h00.

Pia KIEFFER,
Adjointe à la Solidarité, santé et bien-être
et vice-présidente du CCAS

Commerces #COVID19

À partir du 28 novembre, l'ensemble des commerces pourront rouvrir avec un protocole sanitaire renforcé.

Fermeture à 21h

1 personne pour 8m²

Commerces culturels #COVID19

À partir du 28 novembre, pourront rouvrir dans le respect du protocole sanitaire :

- les commerces culturels (librairies, disquaires, galeries d'art, magasins d'instruments de musique, etc.)
- les bibliothèques
- les archives

Du 28 novembre au 15 décembre 2020 #COVID19

Les promenades et activités physiques sont autorisées dans un rayon de :

20km et pour **3h.**

L'attestation de déplacement reste obligatoire.

Services à domicile #COVID19

À partir du 28 novembre, les services à domicile pourront reprendre dans le respect du protocole sanitaire.

Auto-écoles #COVID19

À partir du 28 novembre, les auto-écoles peuvent reprendre leur activité de préparation aux épreuves pratiques du permis de conduire, dans le respect du protocole sanitaire.

La préparation des épreuves théoriques continuera de se faire à distance.

+ D'INFORMATIONS

LA MAIRIE SOLIDAIRE

Numéro Urgence Covid Mairie

06 08 77 59 43

Numéro Covi Ecoute 67

03 88 11 62 20

Vos interlocuteurs COVID

(Courses, réponses aux questions, ...)

- Bénévoles du CCAS
- Policière municipale
- Les agents municipaux
- Les élus (appels téléphoniques)

LES COMMERCES SOLIDAIRES QUI PROPOSENT DES LIVRAISONS

Pharmacie

03 88 96 20 04

Boulangerie Au Pain de mon grand-père

03 88 96 20 17 (y compris livraison pour le compte d'autres commerces : La Vinoterie, Boucherie Riedinger et Foies gras Hirsch et des restaurateurs: Le Relais de la Poste, ...)

Boulangerie Maret

03 88 96 61 20

Carrefour Contact

03 88 96 20 10





Communication spéciale de la Maire

1. À titre liminaire, il est impossible d'exposer une vision politique claire s'agissant de l'exploitation de « **la centrale Fonroche** » sans revenir sur son modèle industriel et ses bénéfices environnementaux et sociaux (*réduction du coût énergétique*).

2. La géothermie relève du code minier. L'article L112-1 du Code Minier précise que sont considérés comme mines « [...], les gîtes renfermés dans le sein de la terre, dits gîtes géothermiques, dont on peut extraire de l'énergie sous forme thermique, notamment par l'intermédiaire des eaux chaudes et vapeurs souterraines qu'ils contiennent, dits « **gîtes géothermiques** ».

3. La géothermie représente un enjeu important pour l'Eurométropole qui a bâti son schéma de transition énergétique en grande partie sur cette énergie renouvelable, opérée par deux opérateurs et au travers de 4 unités de production. Vendenheim, Hurtigheim et Eckbolsheim opérés par Fonroche et Illkirch opérés par ES Géothermie (*filiale d'Electricité de Strasbourg*).

L'industrie Fonroche géothermie est engagée depuis 2011 sur le « *secteur de Strasbourg* » dans l'exploitation de ressources géothermales, notamment la géothermie profonde.

En effet, la composition et le volume des fluides géothermaux dans la plaine du Rhin offre un potentiel d'extraction de métaux et d'éléments variés considérables ainsi qu'une source d'énergie pour la production d'électricité « *verte* ».

Le site de Soultz-sous-forêts en est un bon exemple.

Il a commencé à produire de l'électricité en juin 2008. À la suite d'une corrosion récurrente, le site a été arrêté en 2012 pour être repris par la société Électricité de Strasbourg qui a mis en place une nouvelle installation.

La concession de gîtes géothermiques a été donnée par arrêté ministériel du 22 septembre 2015 au GEIE Exploitation Minière de la Chaleur, constituant ainsi la première concession géothermique de métropole. La nouvelle centrale est couplée au réseau et produit depuis juillet 2016.

Le même constat est à opérer pour le site d'ECOGI qui regroupe les sociétés Électricité de Strasbourg, Roquette frères et la Caisse des Dépôts et Consignation.

L'inauguration de la centrale a eu lieu le 12 juin 2016. Elle est aujourd'hui en fonctionnement optimal et fournit en moyenne 22 MW à l'usine Roquette de Beinheim.

4. Toutefois, des secousses sismiques ressenties sur le territoire de notre commune questionnent les administrés et à juste titre quant à la sécurité de ces installations. A cet égard, le site de Reichstett / Vendenheim est pointé du doigt.

Il est primordial de rassurer la population de la Wantzenau en l'éclairant le plus précisément possible sur les mesures de sécurité prises au regard du principe de précaution tant par les autorités nationales que par la municipalité.

I. Modèle industriel de la géothermie profonde de Vendenheim / Reichstett

1. Le principe de la géothermie profonde

Le modèle industriel de la géothermie profonde mise en œuvre par Fonroche sur le site de Vendenheim / Reichstett consiste à récupérer la chaleur du sol existant dans le manteau terrestre dont l'épaisseur dans notre région est de 30 km environ.

Le niveau inférieur de ce manteau est au contact des couches superficielles du noyau terrestre qui sont encore à l'état pâteux. Ce noyau se refroidit historiquement et transfère sa chaleur vers le manteau. L'eau située en profondeur (*circule naturellement dans la roche et les argiles*) est une eau salée non potable qui renferme en outre du lithium mais également d'autres éléments connexes tels que le bore et bohrium, le strontium, le rubidium, le zinc, le manganèse et le césium.

Afin de récupérer la chaleur existant dans le manteau (*écorce terrestre*), la solution consiste à forer des puits en profondeur parce que l'on sait que le gradient de température varie de 4 à 8°C par tranche de 100 m d'enfouissement vers le niveau inférieur de la croûte terrestre.

Dans cette configuration, l'objectif du modèle Fonroche consiste à récupérer la chaleur de l'eau à une profondeur supérieure à 4 000 m.

2. La technique de forage

La technique consiste à forer 2 puits (*doublet*), l'un appelé « **puits de production** » qui capte l'eau, l'autre appelé « **puits d'injection** » qui réinjecte l'eau prélevée.

2.1. Le puits de production

La longueur du puit de production est de 5 400 m, sa forme est déviée et sa profondeur maximale est de 4 300 m.

2.2. Le puits d'injection

La longueur du puit d'injection est de 6 300 m, sa forme est déviée et sa profondeur maximale est de 4 900 m.

2.3. Le fonctionnement des puits

Ces puits sont réalisés sous forme de trois tubes métalliques concentriques complétés par une cimentation périphérique et entre tubes jusqu'à une profondeur de 3 500m maximum pour éviter les remontés latérales.

L'objectif est d'éviter de polluer la nappe phréatique du Rhin qui évolue à une profondeur de 2 à 70 m.

L'eau faisant l'objet de prélèvements fonctionne en circuit fermé à travers les failles existant dans les roches en profondeur. Elle est réchauffée par la chaleur intrinsèque des sols traversés.

En conséquence, cette eau n'entre jamais en contact avec le réseau de cogénération (*création d'électricité et diffusion de chaleur*), la récupération de l'énergie se faisant toujours à travers un échangeur.

II. Différence du modèle industriel de Fonroche par rapport à Bâle et Lochwiller / Kirchheim

1. Les différents modèles industriels

1.1. Le modèle industriel de Bâle

Le modèle de Fonroche diffère du modèle industriel de Bâle : profondeur équivalente à la géothermie de Vendenheim. Pression d'injection 350 bars dans un terrain fracturé. L'objectif était de pousser de l'eau de surface dans un terrain fracturé dans le but de la réchauffer puis de la récupérer pour une utilisation industrielle.

1.2. Le modèle industriel de Kirchheim et Lochwiller

Le modèle de Fonroche se distingue également du modèle industriel des sondes géothermique de Kirchheim et Lochwiller : profondeur 100 m. Aucun contact du réseau d'eau fonctionnant en circuit fermé vers la pompe à chaleur située dans l'immeuble. Le forage dans lequel sont introduits deux tubes en PER est rempli avec du béton bentonitique de manière à obtenir un contact de ces tubes avec la terre environnante. L'énergie calorifique du sol peut alors être transmise au circuit d'eau circulant dans ces tubes.



2. Les spécificités de la centrale de Fonroche

L'exploitation de la centrale Fonroche permettra de répondre au besoin de trouver des ressources d'énergies alternatives :

- fournir 15 à 20 000 foyers en électricité et 26 000 foyers en chauffage (*réseaux de chaleur qui sont à construire*).
- éviter l'émission de 23 000 tonnes de CO₂ par an
- fournir du lithium « vert » pour l'industrie française des batteries électrique.

Elle permet donc de répondre à l'état d'urgence climatique qui est la première des priorités de notre civilisation.

3. Le site de Reichstett-Vendenheim

Le site de Reichstett-Vendenheim a été identifié par l'Etat comme étant un site stratégique au regard de ses caractéristiques « de réservoir ».

Par une décision préfectorale du 24 mars 2016, la société Fonroche Géothermie a été autorisée à effectuer les travaux miniers de forage géothermique sur le banc communal de Vendenheim.

En septembre 2017 l'Eurométropole de Strasbourg a validé l'ambition « **100% d'énergie renouvelable en 2050** » par le lancement du Schéma Directeur des Energies.

Une délibération du 18 décembre 2019 au Conseil de l'Eurométropole de Strasbourg a confirmé cette stratégie « **100% d'énergie renouvelable en 2050** ».

Cette stratégie s'articule autour de 4 axes structurants :

- une baisse massive des consommations
- le développement des énergies renouvelables
- l'évolution des réseaux énergétiques et leur adaptabilité à la stratégie énergétique du territoire
- une mobilité efficiente et décarbonée.

III. Le risque sismique

1. Le séisme du 12/11/2019

Suite au séisme de Strasbourg du 12 novembre 2019 (*ressenti en surface sans faire de dégâts : 3,1 sur l'échelle de Richter*), nous constatons une certaine défiance de la population et de certains élus vis-à-vis de cette activité.

Une campagne de tests a été réalisée dans le but de déterminer si l'installation géothermique de Vendenheim-Reichstett était ou non, impliquée dans l'épisode sismique en question.

En tout état de cause, suite à cet épisode sismique, le principe de précaution a amené l'État à faire suspendre les injections d'eau dans les puits et à demander une expertise indépendante. Comme il était impossible de conclure définitivement en l'état des données disponibles, il a été décidé de réaliser des tests de traçage afin de vérifier la mise en relation et le cheminement de l'eau entre les deux puits, et ce avant d'envisager une reprise de l'activité.

Les données sismiques relevées alors, ne démontraient pas de continuité entre les points d'activité micro-sismique entourant le site géothermique de Vendenheim et l'épicentre de l'évènement de Strasbourg situé à 5 km au Sud (*ou Schiltigheim*).

Les éléments disponibles permettaient de comprendre que cet essaim sismique était lié à l'activité de la plaque ouest-européenne relevé début novembre 2019, avec pour exemple la veille, le séisme du Teil en Ardèche et bien d'autres, en France, en Suisse et en Allemagne dans les jours qui ont suivi.

L'évènement de Strasbourg avait malgré tout été classé comme induit, c'est-à-dire d'origine potentiellement humaine.

Ce nouveau protocole de tests de suivi (*test d'interférence et test de traçage de l'eau*) ordonné par la Préfecture pour compléter l'enquête sur l'origine du séisme du 12 novembre 2019, intègre la réactivité du réservoir.

Un premier évènement de magnitude 2,6 s'est produit lors d'un test prévu par ce protocole. Le test de traçage qui avait pour but de mesurer les conditions de circulation de l'eau géothermale entre les deux jambes du puits, a alors été suspendu dans l'attente des analyses de l'évènement.

Il a alors été déterminé que l'arrêt de l'injection d'eau dans le puits conformément au protocole de test, avait provoqué une rétractation de la roche entraînant un mouvement sismique ressenti à la surface. Un phénomène de continuité de l'ajustement de la roche après cet évènement, a entraîné une suite d'évènements sismiques dans le même secteur, dont trois de magnitude comprise entre 2,07 et 2,2, les 5, 8 et 11 novembre.

La contrainte physique de l'eau sur la roche s'étant relâchée, on assistait à une réorganisation des fissures, qui est à l'origine de la micro-sismicité.

Toutes les données liées à ces évènements induits par les tests ont été transmises et soumis à l'analyse du comité d'experts nommés par la préfecture pour décider de l'évolution des prochaines étapes.

Il ressort de l'analyse des experts que si l'on avait été dans une progression classique lente et régulière de montée en charge douce du débit d'eau, cet évènement dans le puits injecteur de Vendenheim-Reichstett n'aurait probablement pas eu lieu.

2. Des opérations sous contrôle continu

À ce jour, les installations de Géothermie profonde disposent d'une surveillance continue des niveaux de sismicité à l'aide notamment d'un réseau de capteurs répartis en périphérie du site et permettant de mesurer en continu le niveau de micro-sismicité du sol, quelle qu'en soit l'origine.

Ce réseau de surveillance est en ligne directe avec le ReNaSS (*Réseau National de Surveillance Sismique*) et les relevés sont mis en ligne sur le site internet public en temps réel.

Suite à l'évènement de 2019, Géo VEN, la filiale de Fonroche porteuse du projet a complété son réseau de géophones en passant de 8 à 50 équipements. Ce réseau de surveillance est d'une densité unique en France.

Cette surveillance sismique est complétée par une surveillance permanente de la protection des nappes phréatiques par piézomètres (*capteurs*) et par une surveillance satellitaire permanente du niveau du sol.

Une Commission de Suivi de Site, composée de représentants de la Préfecture et des Services de l'Etat, des Maires des Communes voisines, des représentants de l'EMS et des associations riveraines, se réunit régulièrement pour faire le point sur l'évolution du chantier et sur la montée en puissance de l'installation.

Elle est également réunie à titre exceptionnel autant de fois que nécessaire dans le cas d'évènements nécessitant échanges et partage d'informations.

Parallèlement, sont mis à disposition directe du public, les informations liées à l'avancement du chantier et des opérations en cours à la centrale, par l'intermédiaire du site internet GeoVen.fr et à travers les médias locaux.



3. Le coût de l'installation

Le coût total de l'investissement est égal 100M€, il est entièrement porté par Fonroche sans recours à l'argent public.

IV. La position de la Commune

1. Sur la chronologie des événements

(arrêté préfectoral du 24 mars 2016)

- L'enquête publique menée à partir du 11 septembre 2015 a fait l'objet de 32 avis défavorables. J'ai relevé les communes de Vendenheim, Reichstett, Eckwersheim et Strasbourg. La commune de la Wantzenau n'a manifesté aucune objection.
- La commune de La Wantzenau n'a même pas fait valoir le principe de précaution lors de la présentation aux maires, ni même lors de la mise en place d'une commission de suivi par la préfecture, et ce d'autant plus que les deux puits de production et d'injection sont situés à proximité d'ouvrages bâtis sur le site de La Wantzenau.
- Des délibérations de l'Eurométropole ont été prises à l'unanimité (y compris par La Wantzenau) :
 - o Le 05 avril 2019 : unanimité pour la motion ne pas abandonner le financement de la filière géothermique.
 - o Le 18 décembre 2019 : décisions approuvées à l'unanimité pour la confirmation de la stratégie des énergies 100% renouvelable en 2050 sur le territoire de l'EMS, alors même qu'un incident de magnitude de plus de 3 s'était produit le 12 novembre 2019.
- Étonnamment, la commune de la Wantzenau a préféré rester « silencieuse » plutôt que de prendre position, et ce alors d'autres communes à l'époque, avaient procédé à un vote, au sein de leur conseil municipal, en application du principe de précaution.

2. Mesures prises suite au séisme de novembre 2020 par la Maire

- Création d'une cellule de crise en mairie
- Alerte des médias locaux et nationaux (télé et radio)
- Information sur les réseaux sociaux de la position de la commune
- Accueil des habitants inquiets
- Réunion des maires des communes concernées le 12 novembre 2020 : unanimité sur le maintien de l'arrêt des essais
- Réunion de crise avec la Préfecture le 13 novembre 2020
- Réunions « **Eurométropole** » multiples
- Rencontre Fonroche à la mairie de La Wantzenau le 17 novembre 2020
- Réunion « **Eurométropole** » le 28 novembre 2020 : Audition Fonroche et de la direction régionale de l'environnement, l'aménagement et le logement (« **DREAL** »)
- Première séance préliminaire précédant le conseil municipal avec audition de Fonroche, le 30 novembre 2020 (d'autres séances suivront).



Réunion avec les maires, le 13 novembre 2020

3. Sur les risques liés à la sismicité naturelle ou induite

Notre commune est classée en zone 3, séisme modéré au sens du règlement parasismique Eurocode 8.

Or, il existe dans notre commune des points de fragilité pour la population, pour le bâti et pour la nature.

J'ai demandé aux différents services des sites à risques concernés de me justifier la stabilité de leurs ouvrages aux séismes naturels et induits. Sont concernés notamment :

- Stabilité des réseaux de la société Arlanxeo Emulsion Rubber,
- Stabilité des bassins de la Station d'Épuration
- Stabilité du pipeline et réseaux divers (*particulièrement lorsqu'ils sont en béton*)
- Stabilité de la digue du Rhin.

Par ailleurs le bâti ancien ne dispose pas forcément de renforcements parasismiques. Il reste donc fragile au regard d'un certain nombre d'évènements, fragilité plus ou moins grande en fonction de la nature du sol sur lequel l'ouvrage repose.

Ainsi, que les séismes soient naturels ou induits, notre zone d'habitat reste une zone sensible.

À cet égard, les administrés peuvent déclarer l'apparition de fissures sur leur bâti en suivant le lien ci-dessous :

<https://www.la-wantzenau.fr/Actus/Fissures-consecutives-microseismes-00765.html>

4. Nos exigences à venir

- Avec l'ensemble des maires des communes du nord, nous avons demandé l'arrêt des tests et restons dans l'attente de la réception du rapport d'experts nommé par la Préfecture pour qu'une décision commune puisse être arrêtée ;
- Organisation d'un débat citoyen wantzenauvien sur la pertinence de la géothermie en particulier sur le réservoir géothermique situé sur notre territoire et éventuellement en général sur l'ensemble du réservoir Rhénan. Le débat se déroulera les 16 et 17 janvier 2021 (par groupe de 30 personnes* sur inscription préalable à la mairie par mail : info@la-wantzenau.fr. Les horaires : 14h00 à 16h00, puis 16h00 à 18h00)
*En fonction de l'évolution sanitaire liée à la COVID 19, les groupes pourront éventuellement être plus importants.
- Une exposition sur la géothermie sera présentée à la Bibliothèque de La Wantzenau, le vendredi 15 janvier 2021 et le samedi 16 janvier 2021 de 14h00 à 18h00.
- Le 11 décembre 2020 : Facebook live par l'Eurométropole.
- Des visites seront organisées sur le site de Fonroche (à définir).
- Information régulière à la population.

La commune de La Wantzenau demande qu'une étude soit réalisée sur le niveau de la nappe phréatique du secteur en cas d'arrêt du puit géothermique de production (et ce malgré la cimentation destinée à garantir l'étanchéité des puits) en parallèle de l'arrêt des anciens puits de rabattement de la raffinerie.

Au nom de la Commune de la Wantzenau, je maintiens notre position initiale, dans l'attente du rapport des experts, à savoir :

- suspension de tous nouveaux tests de traçage,
- refus d'une mise en service des installations

En effet, il est important que nos habitants puissent appréhender les enjeux et les risques avant qu'une position ferme et définitive ne soit prise.

Michèle KANNENGIESER
Maire



Définition, catégories, financement et attribution

Définition

Un logement social ou Habitation à Loyer Modéré (HLM) est un logement construit avec l'aide de l'État et qui est soumis à des règles de construction, de gestion et d'attribution précises. Les loyers sont réglementés et l'accès au logement est réservé aux foyers ne dépassant pas un certain niveau de revenus.

Les règles du logement social

Les loyers HLM, tout comme la désignation des locataires, sont soumis à des règles fixées par l'État. Ainsi, le montant du loyer au m² est limité et le locataire devra passer par une commission d'attribution pour obtenir un logement. Cette commission examine les demandes des candidats selon des critères précis, notamment le plafond de revenus.

C'est la signature d'une convention entre le bailleur social (*celui qui construit et gère le logement social*) et l'État, qui fait entrer un logement dans la catégorie du logement social. Cette convention va déclencher les aides pour les locataires (APL - Aide Personnalisée au Logement), mais également les aides au bailleur pour la construction.

AIDES ET LOYER

• Les aides

Il est possible de bénéficier de l'une des trois aides au logement suivantes : l'aide personnalisée au logement (APL), l'allocation de logement familiale (ALF) ou l'allocation de logement sociale (ALS). Elles ne sont pas cumulables. L'ordre de priorité est le suivant : APL, ALF, ALS.

APL

L'aide personnalisée au logement est destinée à toute personne locataire d'un logement neuf ou ancien qui a fait l'objet d'une convention entre le propriétaire et l'État fixant, entre autres, l'évolution du loyer, la durée du bail, les conditions d'entretien et les normes de confort.

ALF

L'allocation de logement à caractère familial concerne les personnes qui n'entrent pas dans le champ d'application de l'APL et qui ont des enfants, ou certaines autres personnes à charge ; ou forment un ménage marié depuis moins de 5 ans.

ALS

L'allocation de logement à caractère social s'adresse aux locataires qui ne peuvent bénéficier ni de l'APL, ni de l'ALF.

• Le loyer d'un logement social

Le loyer d'un logement social est fixé par l'organisme qui le gère. Son montant est révisé chaque année. Selon ses revenus, on peut bénéficier d'une réduction mensuelle (*réduction de loyer de solidarité*) ou devoir payer un supplément de loyer de solidarité (*surloyer*), lorsque ses revenus excèdent les plafonds de ressources exigés pour l'attribution d'un logement social ou si les revenus ont évolué.

Les catégories de logements sociaux

Il existe plusieurs catégories de logements sociaux suivant les prêts et subventions accordés aux organismes, lors de la construction de l'immeuble. En fonction de la nature du prêt, le plafond de revenus pris en compte pour avoir droit au logement social est différent. Il existe ainsi trois niveaux de plafonds progressifs qui correspondent à trois niveaux de loyers.

- le **PLAI** (*prêt locatif aidé d'intégration*) est réservé aux personnes en situation de grande précarité qui cumulent des difficultés sociales et économiques.
- le **PLUS** (*prêt locatif à usage social*) correspond aux HLM traditionnelles.
- le **PLS** (*prêt locatif social*) finance des logements situés en priorité dans les zones dont le marché immobilier est le plus tendu.

Le financement du logement social

Une fois la décision de construction d'un logement social prise par la collectivité, l'État ou par un organisme HLM, la réalisation peut être financée par différents acteurs en fonction des objectifs de logement, à savoir :

- l'État (*essentiellement via des aides fiscales*) ;
- les collectivités territoriales (*région, département, agglomération, commune...*) ;
- la Caisse des Dépôts et Consignations ;
- Action logement (*le 1% logement versé par les employeurs*) ;
- le bailleur lui-même sur ses fonds propres.

Attributions et demandes de logements sociaux

L'une des caractéristiques du logement social, c'est qu'un locataire ne peut pas directement signer un bail avec un organisme pour un logement de son choix. Pour obtenir un logement social, il faut d'abord en faire la demande.

Au-delà de ce premier pas, il faut répondre à des critères, le plus important d'entre eux étant de ne pas dépasser un plafond de ressources fixé chaque année selon les régions et la composition du ménage. Contrairement aux idées reçues, ces plafonds sont relativement élevés puisque 60 % de la population est éligible.

L'attribution d'un logement à un demandeur s'effectue au sein d'une commission d'attribution (*la CAL*). Composée de représentants du bailleur, (*il y compris un représentant de ses locataires*), un représentant de la municipalité où se trouve le logement et un représentant de l'État, elle se réunit à intervalles réguliers et examine trois dossiers des candidats répondant aux critères pour chaque logement disponible.

Le maire peut proposer des candidats en fonction des logements qui lui ont été réservés, tout comme peut le faire Action logement. L'État, sur le contingent préfectoral, peut proposer des candidats qui répondent aux critères des ménages prioritaires. Ces ménages prioritaires sont les personnes mal logées, défavorisées ou rencontrant des difficultés particulières de logement, par exemple les personnes reconnues prioritaires au titre du droit au logement, les personnes victimes de violences conjugales, les personnes handicapées, hébergées ou logées temporairement, les personnes vivant dans des logements insalubres ou menacées d'expulsion....

Pour faire sa demande de logement social :

<https://www.demande-logement-social.gouv.fr/>

Pia KIEFFER,
Adjointe à la Solidarité, santé et bien-être
et vice-présidente du CCAS

Christine STROH,
Conseillère municipale



Carence en logements aidés : où en sommes-nous ?

Pour l'année 2020, l'obligation au titre de la loi Alur s'établit, sur la base des données 2019, à 25 % du nombre de résidences principales, soit 632 logements aidés théoriques. Le nombre de logements aidés réels s'élevant à 95, celui des logements manquants est de 537.

Un calcul absurde pour atteindre cette obligation conduirait à construire exclusivement 716 logements aidés. Certes La Wantzenau dispose du second plus grand ban de l'Eurométropole, mais lorsque l'on retire les zones boisées protégées et les zones soumises aux aléas de submersions ou de remontée de nappes, les surfaces disponibles se réduisent énormément, sans parler de la mixité sociale.

Cette situation de carence conduit au calcul d'une amende de 168 635 € et d'une majoration de 251 453 €. Fort heureusement le législateur a prévu un plafonnement à hauteur de 5% des dépenses de fonctionnement.

Ainsi pour 2020, l'amende est « limitée » à 189 058 €.

Tout cela pour dire que, quels que soient les objectifs arithmétiques définis par la Préfecture et les changements réglementaires, la commune continuera encore longtemps, voire indéfiniment, d'être pénalisée.

Roger BODÉ,
Adjoint aux Finances



BUDGET



Situation au 31 octobre 2020

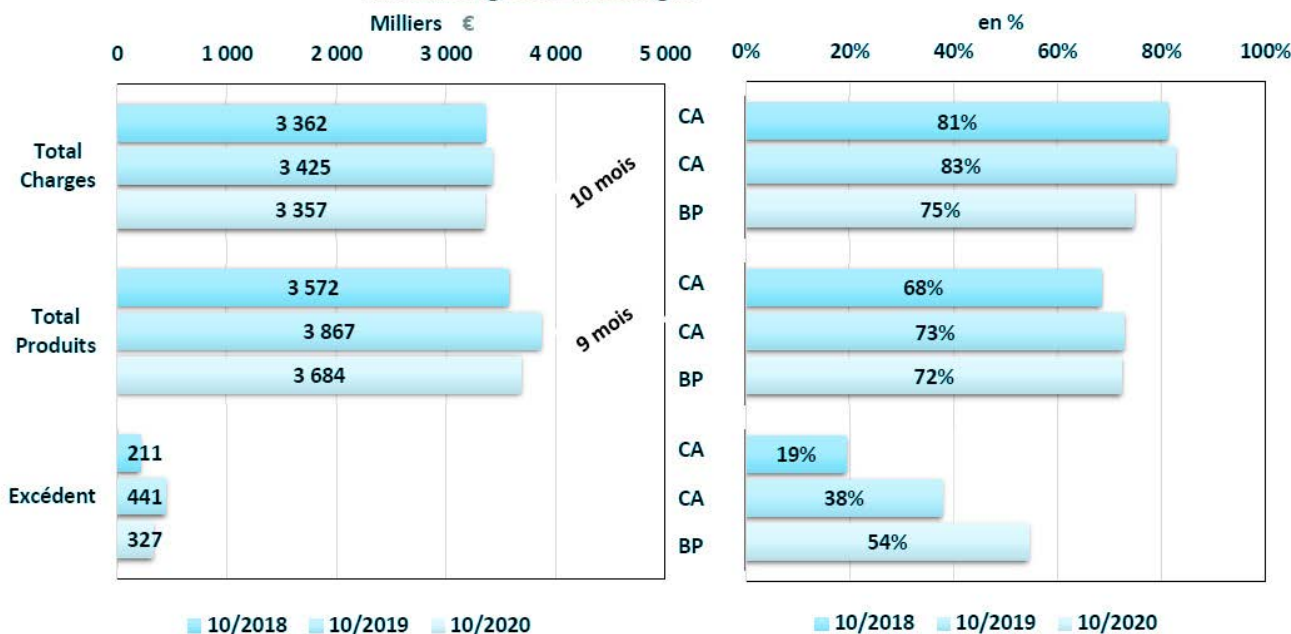
Le budget de la commune est un acte par lequel sont prévues et autorisées les recettes et les dépenses de la collectivité. Un suivi régulier est réalisé pour s'assurer que les montants votés sont suffisants. Dans le cas contraire, un budget supplémentaire doit être voté.

Le suivi de l'exécution du budget est basé sur la comptabilité arrêtée au 31 octobre 2020 qui enregistre les charges des dix premiers mois et les produits des neuf premiers.

La comparaison des montants arrêtés à la même date sur plusieurs années montre l'évolution dans le temps (*graphique de gauche*).

Cette analyse est complétée par le pourcentage d'exécution, à savoir, la partie déjà consommée fin octobre par rapport à celle de l'année complète 2018 et 2019 et à celle du budget 2020 (*graphique de droite*).

Exécution global du budget





BUDGET

Le budget primitif a été fortement impacté par la crise sanitaire et affiche une diminution de moitié de l'excédent de fonctionnement par rapport à 2019.

Les **charges** sont en baisse, principalement par l'annulation de la saison culturelle au Fil d'Eau et par l'interdiction des festivités et des manifestations qui compensent le surcoût lié à la Covid-19 (*masques, gel, nettoyage, ...*).

Les **produits** diminuent essentiellement par l'absence de recettes liées aux spectacles et à la location du Fil d'Eau. La morosité du marché immobilier impacte la taxe additionnelle aux droits de mutation que perçoit la commune.

En termes d'avancement, les charges 2020 représentent 75 % du budget alors que pour les années précédentes ces mêmes charges correspondaient à 81 et 83% des montants annuels.

Le ratio des produits encaissés est comparable aux années précédentes.

L'excédent 2020 affiche déjà 54% du budget annuel alors qu'il représentait une part moins importante les années précédentes.

En conclusion, les tendances affichées fin octobre, ainsi que la seconde phase du confinement, laissent à penser que l'excédent pour l'année complète ne sera en retrait que d'un quart.

Pour mémoire, un excédent de fonctionnement est indispensable pour rembourser les emprunts et financer les investissements et les travaux de la commune.

Roger BODÉ,
Adjoint aux Finances



CONSEIL DES JEUNES

Un tirage au sort tant attendu !

Le 20 novembre 2020, à l'occasion de la journée internationale des Droits de l'Enfant, nous avons procédé au tirage au sort de notre Conseil Municipal des Jeunes.

C'est un engagement fort du nouvel exécutif auquel nous souhaitons donner corps dès 2020. Il n'était pas question que ce plan soit contrarié par le confinement. Le tirage au sort s'est donc imposé naturellement.

Une quarantaine de jeunes candidats a pu assister à ce moment important par le biais d'une visio-conférence.

Sous l'œil vigilant de notre Marianne, les mains innocentes d'Enola CHEVENEMENT (*la plus jeune des candidates*) et de Timothée ADJEDJ (*le plus âgé des candidats*), ont désigné 16 titulaires et 16 suppléants, âgés de 11 à 21 ans pour siéger au Conseil Municipal des Jeunes.

Portés par les jeunes, les anciens, les familles, ils vont relever de nombreux défis : livrer aux générations futures un environnement préservé de ses richesses naturelles et faire de ce village, le théâtre d'événements qui répondent à leurs besoins.

On ne saurait être exhaustif car il leur appartiendra de définir leur feuille de route. Leur chemin sera balisé par nos valeurs républicaines : le respect, la bienveillance, l'équité, la solidarité et l'exemplarité.

La Maire et l'ensemble de la municipalité félicitent les nouveaux élus et saluent la création de la réserve citoyenne, vivier d'idées et force de propositions.

Voici les membres de ce Conseil des Jeunes de La Wantzenau

Titulaires

ADAM Antoine,
ADJEDJ Timothée,
AYYILDIZ Ela,
CHEVROTON Téa
GRUBER Gaëlle.
LUDWIG Léo-Paul,
NASLOT Hugo,
NIEDERST Edouard,
PALANGA Gauvain,
PASQUIER Agathe,
PASQUIER Mathilde,
ROESSLER Carla,
SENGEL Romain,
SAMAMA Charlotte,
SAMAMA Pauline,
WAGNER Milo.

Suppléants

BURCKLE Charlie,
CHEVENEMENT Enola,
CORAZZI Fanny,
FARNER Franck,
GORKE Yann,
GOSELIN Syrine,
HEDOUX Lara,
LAMIGOU Jules,
LOTZER Guillaume,
MANDRA-CAPONE Roméo,
MARTZ Cédric,
MESSLER Alice,
MULLER Nina,
WAHL Océane,
WELSCH Arthur,
ZINCK Laura.

Réserve Citoyenne

BOUDAUD Marine,
DE PRAT Albéric,
GUSEVSKY Stephan,
IVANITSKI Vassili,
RAVIZZI Antoine,
RAVIZZI Alexandre.



Alexandra WAGNER,
Conseillère municipale déléguée
Lucas ADAM,
Conseiller municipal



L'École de Musique se réinvente !

Des cours à distance

Dès le lendemain des annonces ministérielles indiquant la fermeture des établissements d'enseignement artistique, l'École de Musique s'est organisée pour mettre en place des cours à distance. La quasi totalité des élèves instrumentistes suit désormais ses cours par appel vidéo ou échange des vidéos toutes les semaines avec leur professeur.

Un contact hebdomadaire régulier est également maintenu avec les élèves des cours collectifs qui répondent présents avec une grande assiduité.

Place à la créativité

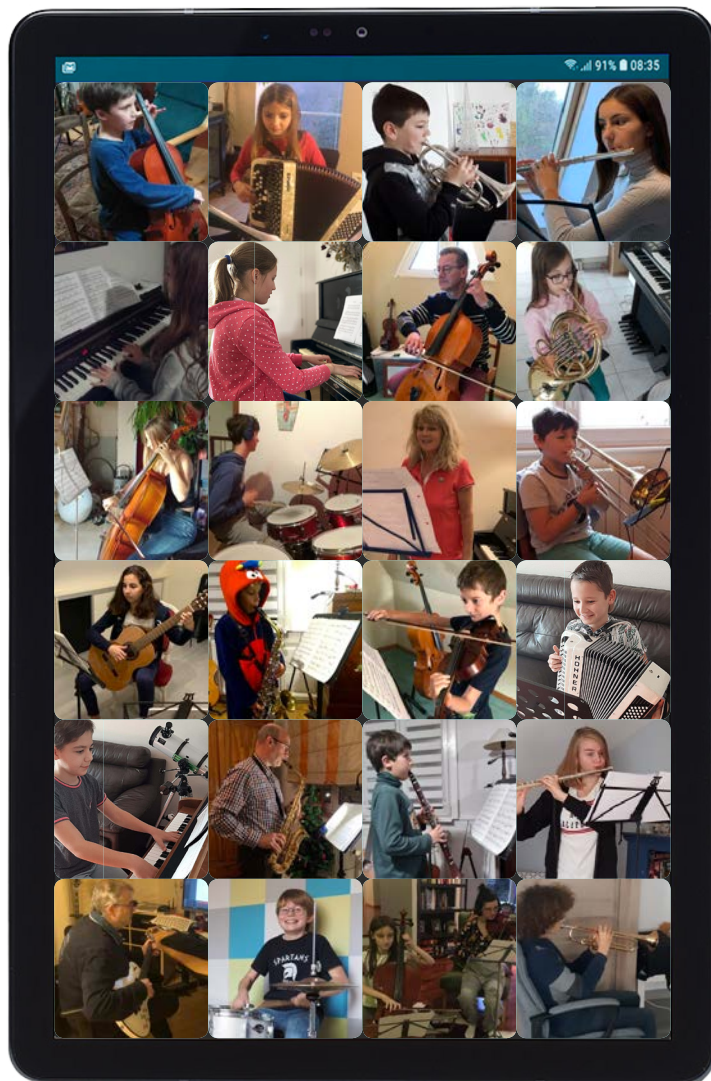
Amusement et émotion sont au rendez-vous quotidiennement sur la page Facebook de l'École de Musique. Afin de maintenir le lien avec les élèves, de petits défis créatifs du confinement sont lancés toutes les semaines. L'objectif est d'inspirer les élèves et de partager ensemble de bons moments autour de la musique. Venez découvrir d'excellentes parodies, poèmes d'enfants et improvisations avec des objets détournés du quotidien... en attendant les prochaines surprises !

Le concert des 50 ans de l'École de Musique, version numérique



Cet anniversaire sur le thème des années 70 aura bien lieu ... mais à distance !

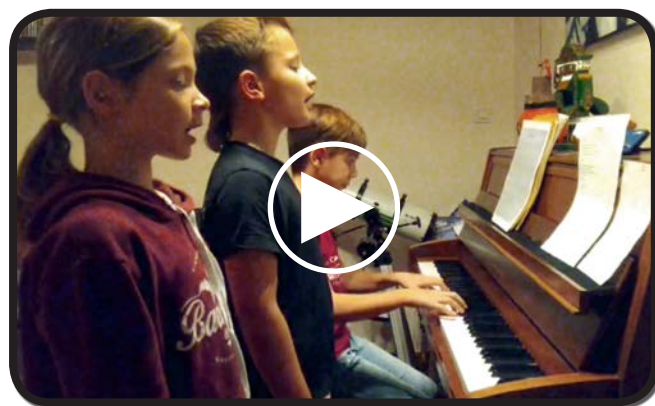
Musique des stars des seventies, petits ensembles, groupe de musique actuelle, présence de notre invité d'honneur l'Harmonie Municipale de La Wantzenau, anecdotes historiques,... Tout y sera mais sous forme de vidéos postées sur les réseaux sociaux.



Notre volonté reste de conserver la dynamique de nos cours avec un objectif de morceaux à terminer en un temps déterminé tout en continuant à partager notre travail avec le public.

La scène devient un fil d'actualités, les coulisses le salon de sa maison, les applaudissements des likes, mais la musique reste présente et vivante.

Edwige BOREL,
Directrice de l'École de Musique



Venez soutenir nos élèves musiciens le week-end du 12-13 décembre 2020
Nouveauté : retrouvez-nous également sur instagram !





LES COMMISSIONS

- ✓ **CCAS - 22 octobre 2020**
 - Règlement intérieur
 - Charte des bénévoles aidants
 - Mise en place d'une commission de crise
 - Demandes d'aides individuelles
 - Divers
- ✓ **Urbanisme et logements - 27 octobre 2020**
 - Permis d'aménager en cours
 - Permis de construire en cours
 - Points divers
- ✓ **Travaux - 29 octobre 2020**
 - Aménagement des places de parking du pôle médical et du parvis de l'Eglise
 - Consultation : Prestations de nettoyage des bâtiments communaux
 - Consultation : Modernisation des installations informatiques
 - Divers
- ✓ **Santé environnementale - 29 octobre 2020**
 - La santé environnementale : définition et périmètre d'action
 - La place de la santé environnementale à l'EMS : inscription dans le plan climat 2030 et feuille de route de la Vice-présidente déléguée à la santé environnementale
 - Point COVID : mise à jour de la page web
 - Point moustique : prise de contact avec la société Qista
 - Qualité de l'air : pollens et allergie-ambrosie : action green team (*sentinelle*)
- ✓ **Démocratie locale - 3 novembre 2020**
 - Nomination de la Vice-Présidence
 - Présentation de la Démocratie locale et des outils d'accompagnement
 - Propositions de thématiques et de groupes
 - Divers
- ✓ **Environnement et forêt - 3 novembre 2020**
 - Restitution de la rencontre avec les chasseurs
 - Restitution de la rencontre avec les agriculteurs
 - Restitution de la rencontre avec les bénévoles plantant des arbres en forêt
 - Point sur l'opération « *une naissance, un arbre* »
 - Sécurisation des abords de la SRPO et de la digue
 - Travaux de sécurisation de l'écluse du passe-nacelle
 - Divers
- ✓ **Mobilités - 5 novembre 2020**
 - Nomination à la Vice-Présidence de la commission
 - Carrefours à l'étude dans le cadre des mobilités douces
 - Appel à projet EMS sur la création de pistes cyclables
 - Aménagement de la piste cyclable sur la route de Strasbourg/rue du Chemin de Fer
 - Divers : Motion pour le cadencement des trains, Etude de faisabilité pour la mise en oeuvre d'un Réseau Express Métropolitain, Transport à la Demande (*TAD*)
- ✓ **Enfance et Famille - 12 novembre 2020**
 - Bilan des activités mises en place depuis la rentrée
 - Point écoles/périscolaire
 - Délégations de Service Public (*petite enfance et enfance*)
 - Divers
- ✓ **Culture et événementiel - 17 novembre 2020**
 - Situation sanitaire et mesures prises au niveau des équipements culturels (*école de musique, bibliothèque, Fil d'Eau*)
 - Sort des festivités de fin d'année et du village de Noël : alternatives numériques proposées pour garder une ambiance de Noël
 - Modification du règlement intérieur du Fil d'Eau
 - Calendrier et proposition d'une programmation culturelle et événementielle janvier/août 2021
 - Points divers
- ✓ **Jeunesse et vie associative - 19 novembre 2020**
 - Impact COVID-Difficultés/Subventions
 - Manifestations 2020 annulées/reportées
 - Calendrier prévisionnel des manifestations communales et associatives 2021
 - Participation des associations au marché hebdomadaire
 - Animation Espace Jeunes
 - Conseil Municipal des Jeunes
 - Divers
- ✓ **Finances - 19 novembre 2020**
 - Point de situation au 31 octobre 2020 du Budget Primitif 2020
 - Décision modificative n°1 du BP 2020
 - Consolidation du prêt relais de 2,5 M€
 - Admission en non-valeur
 - Présentation du suivi de l'indice de qualité des comptes locaux de 2019
 - Divers
- ✓ **Économie - 19 novembre 2020**
 - Aides au monde économique
 - Marché Hebdomadaire : règlement
 - Rencontre du monde économique
 - « Guichet emploi stage »/banque emploi formation
 - Déconfinement
 - Divers 2019
 - Divers





✓ E-sport et ateliers de programmation informatique 04 novembre 2020



Avec les membres de la commission numérique, nous avons décidé de mettre l'accent sur les nouvelles technologies.

Aujourd'hui, dans les grandes agglomérations, on parle beaucoup de « **Smart city** ». Ce mot-valise à la mode évoque une ville hyperconnectée, équipée de capteurs où dans chaque recoin le mobilier urbain, les bâtiments, la chaussée et les moyens de transport peuvent communiquer, produire et échanger des données.

On parle d'objets dits « *intelligents* ».

Cette multitude d'information stockée et valorisée permet d'améliorer la vie quotidienne des habitants mais aussi de faire des économies en termes de consommation énergétique, d'accompagner la transition écologique ou encore de développer la démocratie participative.

Au niveau local, nous souhaitons faire participer les jeunes à des mini-projets en rapport avec ce concept de ville intelligente.

Nous proposons des ateliers d'initiation à la programmation informatique sur microcontrôleurs. Les microcontrôleurs sont des puces électroniques rassemblant les éléments essentiels d'un ordinateur. Très performants pour les calculs logiques et

peu encombrants, ils permettent d'effectuer des actions en fonction d'événements détectés par des capteurs.

Tous les ans, un nouveau projet sera présenté. En 2021, l'objectif sera de créer un distributeur automatique de graines pour le poulailler du groupe scolaire.

Dans le monde entier s'organisent des événements de toutes échelles, consacrés à l'e-sport. Le-sport, ou sport électronique, désigne la pratique des jeux vidéo en compétition. Cette pratique tout à fait sérieuse (*il est question d'intégrer les compétitions d'e-sport au programme des Jeux Olympiques*) allie stratégie, rapidité, esprit d'équipe, communication et concentration.

La commune propose de former sa première équipe d'e-sport. Diverses animations seront organisées à la bibliothèque. Des tournois locaux sur consoles et PC verront le jour. L'idée serait même d'intégrer les tournois inter-médiathèques qui existent au sein du réseau Pass'relle de l'Eurométropole.

Vous avez entre 15 et 20 ans et vous êtes intéressés par les ateliers d'initiation à la programmation informatique sur microcontrôleur ou par les jeux vidéo en équipe ? N'hésitez pas à faire un mail à info@la-wantzenau.fr ou à vous inscrire auprès de la bibliothèque.

Aurélien EBEL
Vice-président
de la commission numérique

Lucile OUESLATI
Agent de bibliothèque
en charge du numérique

La Wantzenau « embarque » sur Instagram !

Déjà présente depuis quelques années sur Facebook, la commune de La Wantzenau arrive désormais sur Instagram.

Pour ne pas la présenter, Instagram est une application mobile permettant le partage de photos et vidéos. Elle regroupe plus d'un milliard d'utilisateurs à travers le monde et est devenue au fil des ans, le réseau social préféré des 16-35 ans. Il est donc tout naturel que nous y soyons présents.

Vous y retrouverez toutes les actualités de notre commune. Que vous soyez photographe d'un jour ou véritable passionné, nous comptons sur vous pour que vous partagiez les plus belles photos de notre magnifique village.

Il vous suffit de publier une photo sur votre compte Instagram et de l'identifier avec le hashtag : **#lawantzenau**.

Nous nous ferons alors un plaisir, de republier votre photo sur le fil d'actualité de la commune en mentionnant votre nom.

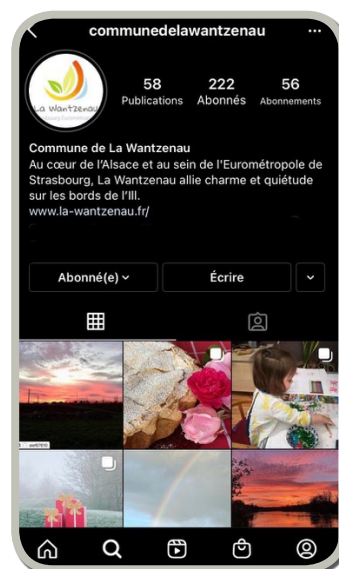
Ensemble, restons connectés !

Pour suivre les informations de votre commune, n'hésitez pas à vous abonner :

Sur Instagram : [@communedelawantzenau](https://www.instagram.com/communedelawantzenau) depuis l'application ou sur <https://www.instagram.com/communedelawantzenau/> depuis un navigateur web.

Sur Facebook : [Commune de La Wantzenau](https://www.facebook.com/communedelawantzenau)

Sur le web : <https://www.la-wantzenau.fr/>



Aurélien EBEL
Vice-président
de la commission numérique



NOTRE PSYCHISME

Et si on parlait d'isolement social sans tabou !

Et si on parlait d'isolement social sans tabou ?

L'actualité de ces dernières semaines et même de cette dernière année, compte tenu du contexte sanitaire du à la pandémie liée à la COVID 19, nous amène à réfléchir sur ces aspects de notre vie à tous qui ont changé.

La contrainte au mois de mars 2020 de rester chez nous confinés a eu des effets délétères sur notre psychisme et notre moral mais pas que... !

La baisse des contacts sociaux a pu induire des retentissements psychologiques, comme le repli sur soi, l'humeur dépressive, l'anxiété généralisée,... La privation de nos libertés nous a confrontés à nos sentiments d'impuissance et à nos peurs.

Être obligé de rester chez soi n'est naturel pour personne.

Ces interdictions, nuisibles à notre homéostasie, cette privation de liberté a pu entraîner également un certain isolement et son lot de conséquences.

Mais devons nous confondre systématiquement confinement et isolement ?

Certains vont trouver dans ce reconfinement l'opportunité de mieux se connaître, de se concentrer sur l'essentiel. D'autres vont trouver les ressources de compenser le sentiment de privation de liberté avec des activités et des échanges épanouissants. D'autres encore vont peut-être souffrir « d'isolement social ».

Mais qu'est ce que l'isolement social ?

L'isolement social se définit par une carence en contacts interpersonnels. Il s'agit d'un problème social qui peut survenir, plus fréquemment à des âges avancés avec la diminution des ressources économiques, l'invalidité, ou le décès d'un proche.

Cette diminution des contacts sociaux peut augmenter le risque de développer certaines pathologies comme les maladies cardiovasculaires, les maladies infectieuses, la détérioration des fonctions cognitives et une mortalité prématurée. Cet isolement social n'entraîne pas systématiquement la solitude qui peut être considérée comme la composante psychologique de l'isolement social.

Si la quantité ou la qualité des contacts interpersonnels ne sont pas satisfaisantes on pourra ressentir « **la solitude** ». La solitude est souvent associée à des processus physiologiques comme l'augmentation de la pression artérielle, le taux de cortisol dans le sang, les processus inflammatoires, les risques de maladies cardiovasculaires une mortalité prématurée et, sur le versant psychologique, une augmentation des risques de dépression du stress et de l'anxiété. Il se dit même que l'isolement et la solitude augmentent ces risques selon un impact similaire aux facteurs de risques établis comme l'obésité, la sédentarité le tabagisme....

Une étude nommée « **HARWARD Study of Adult Développement** » a été initiée en 1939. Sur les 75 dernières années, cette étude s'intéresse aux facteurs impliqués dans le vieillissement en bonne santé physique et psychologique.

Il résulte de cette étude que les relations interpersonnelles de qualité, qu'il s'agisse de la famille ou d'amis, représentent le facteur le plus productif de bonheur et de bonne santé.

En conclusion, je voudrais vous proposer quelques pistes pour vivre le confinement et l'isolement le mieux possible.

Organiser sa journée avec des routines : se lever à la même heure, s'habiller, s'occuper de soi, essayer de faire une activité à l'extérieur quand c'est possible, ne pas se laisser submerger par les informations mais surtout si vous ne voyez personne n'hésitez pas à contacter la famille et les amis que ce soit par téléphone ou par réseaux sociaux car, n'en déplaise à certains, la vie sociale virtuelle peut provoquer les mêmes bénéfices que la vie sociale réelle.

Isabelle SCHINDLER

Psychologue clinicienne et Psychothérapeute



Un numéro "**stop isolement**" sera mis à votre disposition par la Mairie que vous pourrez contacter chaque **lundi de 16h15 à 17h15**

LA GREEN TEAM



La Green Team s'est réunie autour de différents ateliers depuis le mois d'octobre

L'Atelier culinaire Cuist'automne

Les plus jeunes membres (6-8 ans) se sont retrouvés à deux reprises pendant les vacances de la Toussaint, autour des fruits et légumes d'automne.

Tout d'abord, le mercredi 21 octobre, sous forme de jeux en extérieur et à la bibliothèque, puis la semaine suivante, aux fourneaux dans les locaux du périscolaire.



Les activités à venir (selon les autorisations en vigueur à ce jour) :

- Samedi 19 décembre à 10h30 (Local C du JCK) : **Atelier cosmétologie bio « Belle pour les fêtes »**
Sur inscription, de 11 à 14 ans
- Lundi 21 et mardi 22 décembre à 10h00 : **Atelier Land'Art / brico** - Sur inscription, de 10 à 14 ans
- Janvier / février 2021 : **Sortie Découverte et observation** des traces et indices de présence du castor, plantation d'arbres en forêt, **Atelier culinaire hivernal**.

Muriel BERNHARDT
Responsable de la Bibliothèque

Munis des tabliers confectionnés par Malou PICARD, des toques préparées par Audrey et Raphaël et fournis en fruits et légumes offerts par la ferme CLAUSS, ils ont pu cuisiner un repas complet :

- Apéritif : Bibeleskäs / légumes de saison (chou-fleur, chou-rave, carotte)
- Entrée : Velouté de potimarron
- Plat : Tartelettes brocolis / carottes
- Dessert : Muffins pommes / châtaignes

Depuis le début du confinement le 30 octobre dernier, les jeunes n'ont pas été délaissés pour autant. Nos volontaires en service civique, Audrey et Raphaël, redoublent d'imagination pour maintenir les liens.

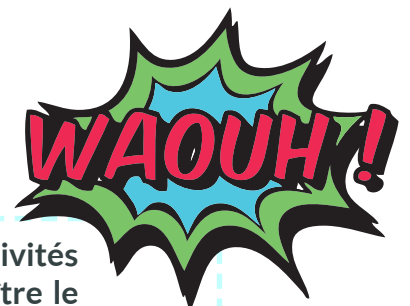
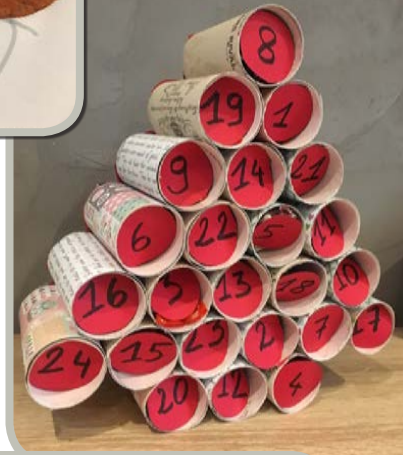
Un défi automnal a notamment été lancé à l'ensemble des membres : réaliser une œuvre avec la technique de son choix (peinture, dessin, collage etc...) à laquelle il a fallu intégrer au minimum une véritable feuille morte.

Deux tutos à destination des jeunes ont été réalisés dans le cadre de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets :

- Réaliser son calendrier de l'Avent uniquement avec des objets de récupération
- Noël 0 déchet, ou comment emballer ses cadeaux de Noël avec des tissus ou autres matériels, sans polluer la planète.



ZÉRO
DÉCHETS



Le projet Green Team fait partie des finalistes des Trophées des collectivités d'Alsace, dans la catégorie jeunesse. Nous sommes impatients de connaître le résultat qui sera dévoilé mardi 15 décembre 2020. **Croisons tous les doigts !**



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le meilleur pâtissier d'Allemagne 2020 honore La Wantzenau



Logan SEIBERT, est un chef-pâtissier heureux et talentueux !

En effet, un titre prestigieux lui a été décerné, en sa qualité de meilleur pâtissier 2020 d'Allemagne : un titre remis par le Schlemmer Atlas, un guide allemand des restaurants aussi illustre que ceux qui font référence dans l'hexagone.

Il est tombé dans la marmite dès son adolescence à l'occasion d'une première expérience culinaire au Relais de La Poste de La Wantzenau et de l'équipe du chef étoilé, Jérôme DAULL.

Après avoir obtenu des diplômes professionnels au Lycée Alexandre Dumas de Strasbourg, d'où il est natif, Logan SEIBERT sera accueilli comme commis au restaurant « *La Clairière* » de la Petite Pierre, avant de revenir à La Wantzenau en 2011.

C'est au « *Jardin Secret* », dans la brigade de Gilles LEININGER, classé 4^{ème} au Bocuse d'Or France, que le chef de partie qu'il sera pendant plus de deux ans, affirmera son engouement pour la cuisine et pour la pâtisserie en particulier.

L'aventure de l'apprentissage dans de belles maisons wantzenauviennes continue !

En 2013, ce pâtissier créatif rejoindra le restaurant « *Au Pont de l'Ill* », et en 2015, l'équipe de Jean-Michel LOESSEL au restaurant « *Les Semailles* ».

Le dénominateur commun de ces années d'apprentissage wantzenauviennes : la pâtisserie de haut niveau.

En 2017, l'occasion lui est donnée d'intégrer, le restaurant du plus ancien 3 étoiles Michelin d'Allemagne, *Die Schwarzwaldstube de l'Hôtel Traube à Tonbach (Baiersbronn)* de Torsten MICHEL, où il atteindra l'excellence au contact d'un chef-pâtissier renommé dont il prendra la suite en 2018.

Logan SEIBERT signe des desserts d'exception, exprime sa passion au gré de son inspiration débordante et originale, ce qui lui vaut la reconnaissance de ses pairs, au travers de la distinction qui lui a été remise à Hambourg.

Logan SEIBERT envisage la rédaction d'un livre de recettes de pâtisserie en allemand.

La Wantzenau peut à juste titre s'enorgueillir de compter dans ses rangs, des cuisiniers et des pâtissiers connus et reconnus et saluer l'esprit d'entente transfrontalière réussie grâce à Logan SEIBERT.

Hut ab ! Chapeau bas !

Rita DIEBOLD

Un jeune entrepreneur wantzenauvien au service du développement commercial

Wantzenauvien de cœur depuis de longues années, Christian MONTEIRO a trouvé dans notre village le cadre idéal pour allier vie familiale et vie professionnelle.

Cadre commercial, pendant 12 années, aussi bien dans des grands groupes, internationaux que dans des PME alsaciennes, Christian MONTEIRO a décidé en 2018 de fonder sa propre société CONSIGLIERE SAS et de mettre son expérience au service des indépendants.

Souvent, les petites sociétés n'ont pas de stratégie commerciale clairement définie et ne disposent pas des moyens humains en la matière. En particulier en cette période difficile, il est important de se faire accompagner par un vrai professionnel.

À mi-chemin entre le coaching et la formation, Christian MONTEIRO forme ainsi des dirigeants et des indépendants à la stratégie commerciale et accompagne les petites sociétés dans leur développement commercial.

« Avec mes compétences et mon expérience, j'ai le devoir de partager ce que j'ai mis plus d'une décennie à comprendre et qui peut aider tous les petits patrons à se développer commercialement. »
Encore un bel esprit d'entreprise dans notre village !



Christian MONTEIRO

CONTACT

CONSIGLIERE SAS
Christian MONTEIRO

24, Rue du Stade Saint-Paul - La Wantzenau

Tél : **06 95 63 14 43**

Mail : christian@consigliere.alsace

Site internet : www.consigliere.alsace.fr



Du gamin de l'«Altersheim» (le Tilleul), au pilotage d'une grande entreprise du numérique...

Des racines wantzenauviennes émouvantes

Témoignage poignant d'un fils à sa maman

« Comment dissocier l'histoire d'un enfant et celui d'un village alors que les racines qui s'emparent de vous au plus profond de votre être n'ont d'égaux que la volonté de revendiquer l'appartenance à ce lieu ?

Dans les moments difficiles que nous vivons, il est facile de se réfugier derrière la peur du lendemain, de l'inconnu ou du différent... Nous sommes originaires de ce lieu, de ce village et nous nous sentons légitimes à invoquer une forme de droit d'aïnesse. Je comprends ce sentiment aujourd'hui car aussi loin que mes souvenirs me portent, je suis Wantzenauvien.

J'avais 4 ans lorsque je suis arrivé, en 1977, au Altersheim de La Wantzenau que dirigeait ma maman, Mireille MAILLAT. Elle était jeune, belle et m'élevait seule, ce qui à l'époque n'était pas très courant dans un village comme La Wantzenau et qui me valait les brimades de mes camarades de l'école maternelle qui jouxtait l'ancienne mairie. Je n'étais pas un des leurs : mes cheveux étaient foncés et bouclés et je ne parlais pas l'alsacien. Je ne comprenais pas ce que « *hergelofene* » voulait dire. Pourtant, à cette époque, maman et moi devions nous faire accepter, nous devions coûte que coûte nous intégrer.



Mireille MAILLAT

Maman avait une intelligence et une force de caractère hors du commun. Elle maîtrisait quatre langues (*dont l'alsacien*). Elle était responsable du foyer pour personnes âgées qui comptait 50 « résidents » qui étaient ma vie ! Nous avions 150 francs par mois pour vivre et je n'avais pas de papa... Mais j'avais ma mère et surtout j'avais 50 grands parents. J'étais riche en amour, riche en bienveillance, en histoires passionnantes, mais aussi et surtout en grumbeerekiechle, knepfle...».



Un sportif reconnu au sein de la SGW Athlétisme

« J'ai beaucoup appris à La Wantzenau et j'ai aussi beaucoup couru. La course à pied a donné un sens aux mots abnégation, goût de l'effort, défaite, victoire, compétition, engagement... J'ai beaucoup couru et je me suis souvent blessé : les records, les chutes, les blessures, les reprises, les records,... La vie quoi !

Un amoureux de La Wantzenau

« Comment pourrais-je ne pas être reconnaissant envers ce village et ces hommes qui m'ont permis de me construire, ces personnes qui m'ont obligé à ressentir les choses et à analyser quelle était ma place. Avec eux, j'ai découvert la bienveillance qui oblige à comprendre que pour recevoir, il faut d'abord donner ces valeurs qui ont forgé ce que je suis et ont conforté mon appartenance à ce lieu qui est le mien, sans oublier ma profession qui m'oblige à me remettre en cause, évoluer et avancer !

Et tout ce que vous ne saurez pas... »

Un parcours professionnel exceptionnel

« Aujourd'hui, je suis l'homme des défis, à la tête d'ATHEO Ingénierie, créée avec mes anciens collègues que j'admire et que je respecte. Nous évoluons dans le domaine de la sécurisation des données de nos clients, infrastructures, cloud et infogérance. L'envie de travailler ensemble est la plus forte de nos motivations et c'est ainsi que nous avons connu un développement remarquable, passant de 4 salariés à plus de 80 depuis la création de l'entreprise en octobre 2013. Notre chiffre d'affaires est aujourd'hui de 30 M€ et nos clients sont satisfaits du travail effectué. Un succès que je dois à mes origines qui ont forgé mon tempérament et mon envie d'avancer.



J'ai passé les plus belles années de ma vie à La Wantzenau ! Merci à ces belles personnes qui ont fait et façonnent aujourd'hui encore l'histoire de ce village. »

Dorian Nicoletti

CONTACT

Dorian NICOLETTI

10 Rue Flora Tristan - 67200 Strasbourg

Tél : 03 88 99 02 80

Mail : Dorian.NICOLETTI@attheo.net

Site internet : www.attheo.net

« Dorian a grandi dans la section d'athlétisme de La Wantzenau. Étant jeune, il nous a souvent surpris par ses performances sportives, au cross comme sur la piste, vainqueur du semi-marathon de La Wantzenau devant le champion de France Guy NUNIGE.

En créant sa société, Dorian n'a pas oublié les valeurs de l'athlé ! Athéo ! Pour devenir aujourd'hui notre principal partenaire. Merci Dorian ! »

Daniel CLAUSS
Président SGW Athlétisme



La longue et belle histoire du Moulin de La Wantzenau

Le moulin de La Wantzenau, véritable havre de paix entouré de grands arbres, est situé à l'extérieur du village sur les berges du Müehlgiesen.

L'origine du lieu remonte probablement au Moyen-Âge. Un bâtiment édifié par l'Evêché de Strasbourg en 1608, occupait déjà la fonction de Moulin. Détruit en 1622, lors de la guerre de Trente ans, il fut relevé en 1629.

Au 18^{ème} siècle, le moulin figurait déjà sur la première carte générale du royaume de France, la carte de Cassini. Au fil du temps, il passe de propriétaires en propriétaires. Sur le portique situé à l'entrée du jardin du restaurant, on peut déchiffrer le nom de Boud'hors, architecte strasbourgeois et propriétaire du moulin au 19^{ème} siècle.

En 1868, Sébastien CLAUSS rachète le moulin, dont il a longtemps été locataire. Suite à un incendie, il le rebâtit et construit une scierie qui utilise la force hydraulique existante. Pour faire patienter agréablement les clients de cette nouvelle entreprise, il décide d'ouvrir une auberge en 1874, donnant ainsi une nouvelle dimension d'hospitalité de l'endroit. À la suite de Sébastien, son fils Karl puis son petit fils Alfred continuent l'exploitation et font tourner le moulin et la scierie.

En juin 1940, des tirs d'artillerie en provenance d'Oberkirch détruisent à nouveau le moulin alors que la famille était réfugiée à Albé. Mais le moulin se relève à nouveau, reconstruit par l'occupant allemand. Après le décès d'Alfred CLAUSS en 1966, l'activité de meunerie cessera définitivement en 1970.

En 1980, ses petites filles, ma sœur Béatrice et moi-même, décideront de faire revivre les lieux et d'aménager un hôtel de 20 chambres dans les murs de l'ancien moulin. De nombreux clients venus des quatre coins du monde y séjournent et apprécient le cadre campagnard et chaleureux ainsi que l'accueil amical. De belles expositions d'art y trouvent un écrin valorisant les artistes qui y sont les bienvenus.

Parallèlement, le restaurant mené par Victorine CLAUSS jusqu'à son décès en 1951 et repris par son fils Charles et son épouse Paulette, poursuit son développement. Philippe, leur fils et notre frère, les rejoint en 1985. Depuis, il perpétue la tradition du lieu avec les plats emblématiques de Victorine, le fameux poussin et la matelote, et innove avec ses propres créations gastronomiques. Il cultive l'art de vivre et de recevoir en vivant avec passion un métier humainement riche. Un beau jardin et un potager où se mêlent fleurs et légumes utilisés en cuisine côtoient la grande terrasse sous les tilleuls.

L'ancienne scierie étant inoccupée, Philippe a l'idée d'y installer une auberge qui voit le jour en avril 2019. A l'« **O'berges du Moulin** », idéalement située tout au bord du canal du moulin, Sébastien WERLÉ propose des plats du jour et une cuisine de bistrot dans une salle avec vue sur la rivière ou en terrasse sur les berges.

Andrée DAMETTI

Le Moulin revisité

En 2018, Béatrice et Andrée, fondatrices de l'Hôtel du Moulin décident de passer la main et le cèdent à Carole et Régis Anthouard, wantzenauviens tombés littéralement amoureux du lieu, qui se lancent dans cette nouvelle aventure avec enthousiasme.

L'hôtel est entièrement rénové dans un style cosy et raffiné avec des matériaux nobles et chaleureux en faisant la part belle à l'histoire du moulin et en valorisant son passé industriel.

Avec la création de 10 nouvelles chambres et de nouveaux lieux de vie et de partage (*Stammtisch pour le petit déjeuner, verrière pour une pause lecture, salon de thé pour un moment de détente, bar et fauteuils clubs au coin de la cheminée*), l'Hôtel du Moulin a su se renouveler tout en gardant son âme.

Il se veut un lieu atypique où il sera bientôt possible de prendre son petit déjeuner et de profiter d'un espace bien-être et spa au plus près des rouages du moulin, dans les anciennes salles des turbines et ateliers. La clientèle professionnelle pourra quant à elle, en plus d'un salon boudoir, bénéficier d'une spacieuse salle de séminaire totalement équipée.

Véritable bulle hors du temps, lovée dans un écrin de verdure, le site du Moulin est également un point de départ idéal pour découvrir la faune et la flore locales à pieds, à vélo ou en canoë.

Chaque jour, avec la passion qui les anime, Carole et Régis ANTHOUARD, perpétuent l'histoire de ce lieu unique.

Avec ses trois entreprises, la vie explose au Moulin qui a su conserver sa tradition de lieu d'accueil et de partage. Riche d'une longue histoire industrielle et gastronomique, le site du Moulin de La Wantzenau demeure un des lieux emblématiques de la vie de notre village et de son rayonnement.

Alain HERRMANN

Adjoint aux Associations, à la Jeunesse et à l'Économie

Raphaël CORNIGLION

Mission de service civique



CONTACT

Le Moulin

3 impasse du Moulin - La Wantzenau

Tél : 03 88 59 22 22

Mail : info@moulin-wantzenau.com

Site internet : lemoulin-hotelspa.alsace



Relais de la Poste



18 chambres

Sous ses allures pittoresques se dévoile une charmante bâtisse alsacienne aux recoins boisés. Charpentes, poutres apparentes, colombages, autant de détails qui ne laissent pas la clientèle indifférente aux charmes du lieu.

D'abord école pour jeunes filles, puis ancien point postal et enfin restaurant de village, Le Relais de la Poste a occupé diverses fonctions selon les âges. La partie bar et la salle de séminaire sont classées aux Monuments de France et comme nous pouvons le voir le temps a laissé son empreinte sur les diverses boiseries qui ornent l'hôtel.

Cette empreinte à la fois authentique et traditionnelle, pourvue d'une touche de modernité, est également le leitmotiv que le Chef Thomas KOEBEL applique au travers de ses plats gastronomiques mais également « **jusque dans les chambres, et au lendemain au petit déjeuner** ».

L'expérience d'un séjour marqué par des valeurs locales fortes, ajustée aux attentes de notre époque, est bien la façon dont Thomas KOEBEL souhaite faire briller ce vestige d'outre-temps.

Le chef et son équipe vous accueillent toute l'année avec un immense plaisir au sein de ses 18 chambres.

Alain HERRMANN

Adjoint aux Associations, à la Jeunesse et à l'Économie
Raphaël CORNIGLION
Mission de service civique

CONTACT

Le Relais de la Poste

21, rue du Général de Gaulle - La Wantzenau

Tél : 03 88 59 24 80

Mail : info@relais-poste.com

Site internet : relais-poste.com

Au Petit Pont

Immédiatement visible depuis le pont de l'III, l'Hôtel-Restaurant **Au Petit Pont** se dévoile en arborant une bâtisse moderne aux forts accents typiques. Colombages, pierre en grès des Vosges : autant de matériaux rappelant le caractère historique et révélant l'authenticité du lieu.

À l'époque, nous pouvions aller manger chez « **Zenackers** », devenu ensuite le restaurant « **Le Soleil** ». Depuis novembre 2018, après d'importants travaux de rénovation, il est désormais possible de séjourner **Au Petit Pont**.

Les actuels propriétaires Monsieur et Madame DAULL et leur équipe ont su redonner éclat à cette ancienne auberge. Elle se démarque à présent par ses trois étoiles et son accueil de qualité.

Que l'on souhaite déguster des fruits de mer entre amis au restaurant associé ou simplement apprécier les chambres et leur vue donnant sur l'III, tout cela est possible, nous indique Alexandre CLAUSS.

Maître de salle de l'hôtel **Au Petit Pont**, ce dernier a su nous faire part de son attachement à l'établissement, sa grand-mère ayant travaillé en ce lieu auparavant, et de son goût pour l'accueil. La proximité des commerces, du restaurant, ou encore de la forêt constituent un avantage pour les clients souhaitant séjourner à La Wantzenau. L'établissement dispose de 10 chambres pour accueillir sa clientèle tout au long de l'année.

Alain HERRMANN

Adjoint aux Associations, à la Jeunesse et à l'Économie
Raphaël CORNIGLION
Mission de service civique



10 chambres



CONTACT

Au Petit Pont

1 quai des Bateliers - La Wantzenau

Tél : 06 31 34 20 93

Mail : contact@aupetitpont.fr

Site internet : aupetitpont.fr



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Belle et sereine

Esthéticienne depuis douze ans, Virginie CLAUSS vous reçoit dans son institut Belle et sereine, situé depuis peu au 1a rue Hirschfeld.

Ayant à cœur d'apporter un moment de bien-être et de douceur, c'est dans un endroit convivial, chaleureux et lumineux que Virginie vous accueille pour une parenthèse hors du temps où l'on peut lâcher prise.

Elle travaille depuis plusieurs années avec les produits bio Estime et Sens, une marque 100% française avec laquelle elle partage des valeurs fortes : respect, estime, confiance en soi et préservation de la nature.

Se poser, se sentir écouté, partager et offrir un moment de détente sont au cœur de son activité, essentielle surtout en ces temps difficiles.

Renseignements : 06 89 63 80 36 - claussvirginie@orange.fr

Christophe ADAM
Conseiller municipal



Bio' Attitude

C'est en avril 2008 que Stéphanie FINCK ouvre son institut, Bio' Attitude, exerçant dans son appartement privé 6 rue des Chaumes. En 2010 elle s'installe dans son nouvel institut, 18a rue du Petit Magmod, pour une clientèle fidèle et toujours au rendez-vous. Dans un institut récemment agrandi, Stéphanie vous accueille pour des soins du visage et des massages bien-être. Esthéticienne agréée par les laboratoires pharmaceutiques homéopathiques Wala, elle s'attache à travailler exclusivement avec la marque de cosmétique Dr. Hauschka, issue de ce laboratoire. Cette ligne de cosmétique s'inscrit dans la continuité des valeurs fondamentales qui lui ont été transmises durant sa jeunesse au sein de l'École Waldorf.

L'art de respecter le rythme de la nature et celui de l'être humain, pour y puiser les forces régulatrices, sont au cœur de son activité.

Les produits cosmétiques Dr. Hauschka sont fabriqués depuis plus de 50 ans, de manière artisanale, dans le Jura Souabe, en Allemagne. Ils sont à base de plantes médicinales, et n'admettent aucun produit issu de la pétrochimie ni de tests sur les animaux. Ils sont d'ailleurs majoritairement issus de cultures biologiques. L'objectif est d'aider la peau à se soigner et à se régénérer par elle-même, de façon à maintenir force, équilibre et beauté.

C'est au cœur de chaque soin dont vous êtes le centre, que stress, fatigue trouvent réconfort auprès d'une chaleur odorante faite de diverses fragrances, au fur et à mesure des différentes étapes du soin. Les gestes fluides et rythmiques tels une respiration active stimulent les tissus de votre peau et soutiennent la régénération et la santé de l'organisme. Quels que soient les besoins de votre peau, Stéphanie est à votre écoute pour vous conseiller sur les produits les plus pertinents pour vous.

Renseignements : 03 88 96 29 31 - www.labioattitude.fr

Christophe ADAM
Conseiller municipal



L'Ebouriffé

C'est le 1^{er} octobre 1974, sous l'enseigne « Coiffure Annette », que Annette METZGER fonde son salon de coiffure, situé au 11 Faubourg du Capitaine d'Alençon. Sa fille Angélique la rejoint le 2 janvier 1987, formant un tandem au service de l'élégance.

L'équipe s'agrandit avec l'arrivée de Laëtitia en 2005, devenant très rapidement une composante essentielle dans l'activité et le développement du salon.

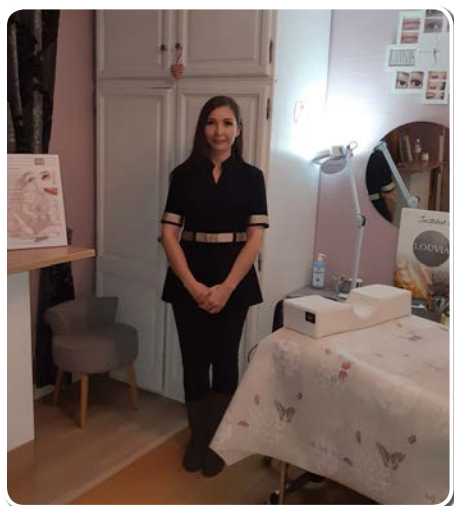
C'est en juillet 2009, après qu'Annette ait raccroché les ciseaux, qu'Angélique donne naissance à son nouveau salon, baptisé « L'Ebouriffé », conforté par une clientèle régulière et fidèle au salon depuis sa création.

Animées d'une perpétuelle motivation et travaillant avec une gamme de produits 100% français et à 96 % d'origine naturelle, la satisfaction des clients de toutes les générations est au cœur de leurs préoccupations.

Renseignements : 03 88 96 24 05 - Facebook l'Ebouriffé

Christophe ADAM
Conseiller municipal





Louvia SKIN

Diplômée en esthétique et spécialisée en maquillage permanent nouvelle génération ainsi qu'en pose d'extensions de cils, l'expérience professionnelle de Lucile a débuté dans un institut de beauté où elle a exercé avec assiduité, patience, écoute et douceur. Véritable passionnée, après 3 années de pratique en institut, elle crée Louvia SKIN et met à disposition son savoir-faire.

Son concept ? Vous proposer des prestations parfaitement maîtrisées de maquillage permanent : technique qui permet d'harmoniser votre visage, de corriger vos cicatrices, de donner un effet de densité pileuse, de vous rajeunir, d'être au top en toutes circonstances (à votre réveil, à la piscine, lors de fortes chaleurs, au sport, ...) ainsi que son savoir-faire pour les extensions de cils, vous apportant un travail adapté et précis à votre morphologie, à des prix accessibles, en vous garantissant une asepsie parfaite. Oubliez votre mascara, les extensions de cils vous apporteront un regard sublimé tout au long de la journée et vous feront gagner de précieuses minutes chaque jour.

Renseignements : 06 51 10 48 02 - LouviaSkin@gmail.com

Christophe ADAM
Conseiller municipal

Sun Palace

C'est en 2014 que Sun Palace s'installe au 24 rue des héros, dans un centre de 60m² dédié au bronzage, équipé de 4 cabines d'UV de différentes puissances, pour le plus grand plaisir des clients.

En 2017, le centre prend de l'ampleur. Transformé en « Institut de beauté », l'espace UV est réduit et laisse place à deux cabines de soins dédiés à l'esthétique, en partenariat avec la marque exclusivement française « Mary Cohr ».

Les soins du corps, du visage et les épilations sont au cœur de l'activité des deux esthéticiennes de l'institut.

Depuis 2018, la minceur est devenue un élément phare de l'établissement en proposant différents traitements :

- LPG, plutôt connu sous le nom de « Cellu M6 » : technique de palper rouler mécanique, qui effectue un massage grâce à deux rouleaux mobiles motorisés. Ce massage High-Tech est couplé à un système d'aspiration pour réduire au maximum l'apparence de la cellulite.
- La lipocavitation Dermeo : méthode permettant de lutter de manière localisée contre la cellulite et l'effet peau d'orange. Il s'agit de la destruction des graisses (adipocytes) par ultrasons, celles-ci seront éliminées par voie naturelle.
- La thermosudation : soin raffermissant par excellence ! Cette technique permet d'obtenir rapidement d'excellents résultats sur le remodelage de la silhouette. Un corps plus ferme, plus tonique, une cellulite qui disparaît progressivement.
- La pressothérapie : méthode mécanique qui reproduit le palper-rouler manuel. Elle est indiquée pour soulager les jambes lourdes, diminuer la rétention d'eau et affiner la silhouette.
- La « 4 en 1 », notre « machine de guerre » : cet appareil fonctionne avec 16 pads, permettant une couverture totale des zones à traiter (22 programmes) et combine 4 technologies en 1 :
 - o Ultrasons non focalisés pour dégrader les graisses en profondeur.
 - o Electrolipolyse pour travailler sur le gras.
 - o Electrostimulation pour redessiner la silhouette.
 - o Drainage lymphatique, raffermissant, perte en centimètre et volume dès la première séance.

Un bilan avec analyse morphologique précèdera la souscription d'une éventuelle cure. Un accompagnement est prévu sous forme de suivi alimentaire, de poids, de prises de mesures et conseils durant toute la durée du traitement.

Renseignements : 03 88 11 99 19 - sunpalace.wantzenau@orange.fr

Christophe ADAM
Conseiller municipal





Muriel Institut

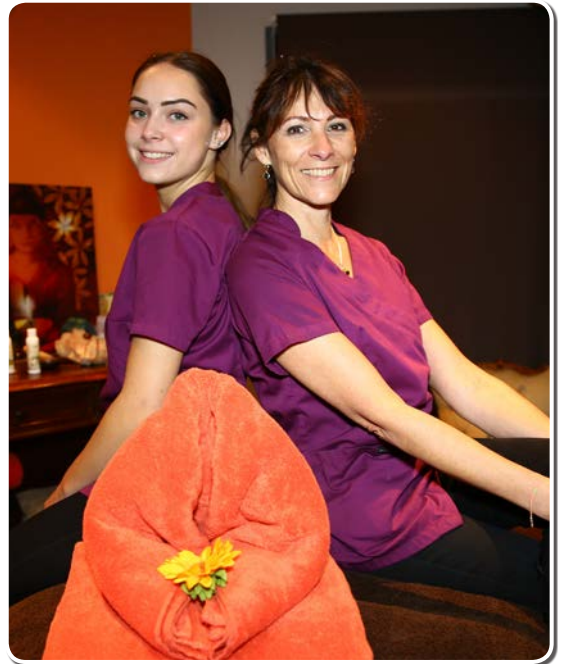
C'est le 3 septembre 2011 que Muriel lance son institut. Exerçant durant les premières années à son domicile, elle s'installe en juin 2014 dans la zone artisanale, 6 rue Georges Cuvier. Pionnière dans la technique au gel, Muriel travaille dans l'onglerie depuis plus de 30 ans, ainsi que dans le domaine de l'esthétique.

Au fil des années, Muriel s'est spécialisée dans le soin du corps et principalement les massages. En parallèle de son activité, elle travaille de façon complémentaire dans le domaine des énergies, forte de sa formation au reiki.

Attentive au bien-être de ses clients, elle adapte ses soins ainsi que ses huiles et ses baumes, accompagnés des fleurs de Bach, aux besoins de chacun.

Elle travaille depuis plus de 15 ans avec Gernétic, cette marque française qui allie les plantes et les fleurs est spécialisée dans la gérontologie et la génétique. Cette gamme s'adapte aux besoins de toutes les peaux ainsi qu'à l'évolution du résultat. Toujours en quête d'innovation, Muriel travaille depuis près d'un an avec une gamme 100% française, Yumi, pour le soin des pieds et le rehaussement des cils.

Laure a rejoint Muriel, il y a maintenant deux ans et, c'est dans une ambiance chaleureuse et conviviale qu'elles accueillent leurs clients.



© crédit photo - Benoit DELATRE

Renseignements : 06 85 07 29 02 - muriel.alborno@gmail.com

Christophe ADAM
Conseiller municipal

Le MM Park... Une histoire de passion

Le Musée Militaire Park France situé à La Wantzenau et consacré à la Seconde Guerre mondiale ouvre ses portes le 1^{er} mars 2017. Ce musée réunit la collection de son fondateur, Éric Kauffmann, qui après 20 années passées à collecter tous ces objets rares, propose sa collection au grand public au sein de ce parc qui se veut ludique et pédagogique.

Le MM Park France est, avec ses 7 000 m², l'un des plus grands musées d'Europe consacrés à la Seconde Guerre mondiale.



Le MM Park permet à toutes les familles et d'une nouvelle façon, de découvrir l'histoire de la Seconde Guerre mondiale à travers une exposition originale et unique en Europe réunissant des milliers de pièces originales et rares représentant les principaux pays ayant pris part au conflit.

En plus d'une collection impressionnante de véhicules, chars, blindés et engins militaires, d'une exposition de plus de 400 mannequins équipés et d'une exposition d'armes exceptionnelles et rares, le musée compte une reconstitution à l'identique d'une base de la Kriegsmarine, une reproduction d'un kiosque de U-Boot, une cloche d'observation du mur de l'Atlantique et un véritable bunker extérieur.

L'espace comprend en outre une salle de cinéma où sont projetés des documentaires et films d'époque, deux simulateurs de vol permettant de s'initier au pilotage, un parc accrobranche sur le thème du

débarquement et de l'entraînement, un stand de tir avec carabines à plombs.

Dans l'atelier de restauration où passent de nombreux véhicules et matériels, avant d'être présentés en exposition, il est possible de partager, avec une équipe de passionnés, quelques secrets de restauration. Enfin, bar, boutique et salle de séminaire agrémentent cet immense espace.

Dimanche 25 octobre 2020, une quarantaine de véhicules de MM Park a été intégrée dans une vente aux enchères organisée par Xavier Aiolfi, un expert du militaria. Cette vente destinée à des collectionneurs de France et d'ailleurs, des musées et des « reconstituteurs », se déroulait à l'hôtel des ventes de Caen et était retransmise en simultané au MM Park où les véhicules à la vente étaient visibles.

Eric Kauffmann précise que cette vente était motivée par un besoin d'espace pour acquérir de nouveaux engins plus rares et qu'elle a concerné des pièces encombrant la réserve, possédées en double ou qui n'entrent pas dans la thématique du musée. Elle était aussi basée sur « **une notion de partage** » pour que d'autres passionnés puissent acquérir ces véhicules plutôt que de les stocker.

La collection d'Eric Kauffmann étant réputée internationalement, les acheteurs ont été nombreux : pratiquement tous les lots ont trouvé preneurs. La passion est transmise.



Alain HERRMANN
Adjoint aux Associations,
Jeunesse et Économie



Nous allons régulièrement rencontrer nos « **ex-jeunes** », afin qu'ils nous racontent leur parcours de vie après leur jeunesse dans notre village.

Hugo NASLOT, 19 ans, un jeune talent wantzenauvien

Hugo NASLOT, 19 ans, a grandi à La Wantzenau. Ses parents, originaires de la région parisienne, s'y sont installés il y a plus de quinze ans, en particulier pour sa qualité de vie. Hugo est scolarisé à l'école primaire et, sportif dès son plus jeune âge, il fréquente les clubs de football et de tennis de La Wantzenau, avant de rejoindre le club de basket.

Etudiant en économie et gestion, Hugo a profité des périodes de confinement pour élaborer et créer avec deux amis, un site marchand afin d'aider les artisans locaux à se faire connaître. « *Boutique d'Alsace* » est née en novembre et référence déjà plus de 25 producteurs locaux qui profitent d'une vitrine numérique pour exposer leurs produits et les vendre : bougies, savons objets de décoration, vins, bières, thés...

Entrepreneur, Hugo Naslot n'oublie pas d'être solidaire. En effet, sur son site, il a réservé une place à l'association « *Vaincre la mucoviscidose* » qui comme beaucoup d'autres, a été privée de manifestations humanitaires cette année. Vous trouverez sur son site, les jolis bonnets en laine fabriqués par les bénévoles de l'association et également vendus tous les vendredis du mois de décembre sur notre marché de La Wantzenau.

La toute nouvelle entreprise a également répondu à l'appel du Marché de Noël digital de Strasbourg qui a lancé sa plateforme de référencement le 27 novembre et qui permet à plus de 2 000 artisans, commerçants et associations, d'exposer leurs produits dans des villages virtuels.

En complément de cette activité, Hugo s'est également porté candidat et a été désigné titulaire au nouveau Conseil Municipal des Jeunes.

Un bel engagement au service de notre village avec lequel il a tissé des liens très forts. « *Ce sont des liens familiaux qui me relient à ce village, il m'a vu grandir et m'a éduqué. J'y habite toujours et je ne compte pas le quitter, 15 ans à La Wantzenau, forcément ça crée des liens.* »

Boutiquedalsace.fr et Strasbourgfetenoeel.com

Alexandra WAGNER,
Conseillère municipale déléguée



Franck GAZSO, 27 ans, vétérinaire



Les racines wantzenauviennes de Franck GAZSO sont anciennes : ses grands-parents étaient propriétaires de la première supérette COOP du village et les générations précédentes habitaient déjà dans notre commune.

Franck GAZSO a fréquenté les écoles de La Wantzenau, de la maternelle au collège ainsi que les clubs de football et de tennis pendant de nombreuses années.

Son père, ancien agent technique en charge de l'entretien du matériel sportif pour la commune a toujours soutenu les projets de son fils. « *C'est en partie grâce à lui que j'ai pu réaliser certains de mes rêves comme celui de devenir docteur vétérinaire.* »

Devenu adulte, Franck mesure la chance d'avoir grandi dans notre village. Lorsqu'il revenait à La Wantzenau pour les vacances, la nostalgie l'envahissait. Notre village est comme un refuge notamment par les souvenirs qu'il réveille. Amoureux de la nature et des animaux, Franck se souvient notamment des balades à pieds et à vélo le long de l'III et dans la forêt, la découverte du parc avec les animaux...

Nul doute que ce lien à la faune et la flore locales lui sera utile au cours de son avenir professionnel.

Alexandra WAGNER,
Conseillère municipale déléguée



ZOOM SUR NOS JEUNES DEVENUS GRANDS

Leslie POLH, 28 ans, infirmière

Leslie, 28 ans, est une infirmière originaire de notre village.

Ses parents se sont en effet installés à La Wantzenau à sa naissance. Après une scolarité dans tous les établissements scolaires de La Wantzenau, elle se dirige vers un cursus scientifique où elle obtient son diplôme d'état d'infirmière en 2016.

Très sportive et dynamique, elle pratique beaucoup d'activités sportives dans notre village : la danse classique, l'escalade, le basket ainsi que l'athlétisme avec l'UNSS au collège.

Après l'obtention de son diplôme, elle est partie travailler et découvrir d'autres horizons lointains pour finir par revenir en Alsace, à La Wantzenau, où elle a intégré un de nos cabinets d'infirmiers en 2019, « finalement on peut dire que j'ai quitté La Wantzenau pour mieux la retrouver » dit-elle.

Elle habite actuellement à Schiltigheim mais elle attend déjà avec impatience d'avoir l'opportunité de revenir habiter dans notre village en tant que propriétaire.

Elle me parle de son village : *« Mon attachement à La Wantzenau est, on peut le dire, sans modération. J'ai gardé mes amis d'enfance originaires du village que je vois toujours régulièrement.... Je garde en tête pleins de doux souvenirs de ma jeunesse passée à La Wantzenau, les nombreuses baignades dans le Wir (ayant parfois entraîné l'école buissonnière suivie ensuite d'un savon carabiné), les balades le long de l'III et dans la forêt, les compétitions sportives comme l'eurosportring (l'intérêt était porté il faut l'avouer plus sur les flirts d'après match), le Brischfest et sa tyrolienne au dessus de l'III, et sans oublier les rendez-vous entre amis, de jour comme de nuit au skate parc. En somme, une Wantzenauvienne presque pure souche. »*



Une troisième rencontre, féminine cette fois, avec une de nos infirmières, pétillante, pleine d'énergie et de courage. Nous lui souhaitons bon courage une bonne poursuite dans cette belle voie professionnelle.

Alexandra WAGNER,
Conseillère municipale déléguée



RENCONTRE AVEC...

Seppe Sepp, un pâtissier nature et sans chichis en phase avec les traditions



Joseph KLEFFER dit Seppe Sepp, a fait son apprentissage de pâtissier à la boulangerie-pâtisserie WINTZ avec Marcel, le doyen.

Après avoir fait ses armes chez plusieurs patrons, il intègre le célèbre café KOENIG à Baden-Baden, où il restera 17 ans.

Entre temps, en 2006, il reprend le bistrot de ses parents, bis Seppe, l'Aigle d'Or à La Wantzenau. Tout au long de l'année, et particulièrement pendant la période des fêtes, il prépare gâteaux, pâtisseries et bredeles. Sa tarte au fromage blanc, qualifiée par certains comme étant la meilleure au monde, est une de ses favorites, sans oublier le Zemethkueche, spécialité wantzenauvienne. Les 21 sortes de Bredeles sont un régal pour les yeux et le palais.



Il n'est pas avare de conseils, ni d'explications concernant les délicatesses qu'il propose sans fioritures et dans le respect des traditions. À titre d'exemple, comment inciser le couvercle du gâteau au fromage blanc afin de lui permettre de « monter » plus haut.

Toute cette production est réalisée dans son « laboratoire » et, est disponible à la vente dans la cour de l'Aigle d'Or et à l'atelier des Foies gras Hirsch.

Camille MEYER
1^{er} adjoint à l'urbanisme, à la mobilité
et aux travaux



Boucherie Schott

C'est le 13 août 1920 qu'Auguste SCHOTT et son épouse Madeleine s'installent à La Wantzenau dans la maison située actuellement au 2 rue du Général du Gaulle. La petite maison qu'ils ont rachetée à Mme HIRSCH-ZIMMER, veuve du boucher Eugène HIRSCH, comprenait l'habitation, le commerce, l'abattoir et la ferme. Dès la fin de sa formation de boucher, Jean, un des fils de la famille, assure l'abattage des bêtes, la découpe de la viande et la fabrication de charcuteries, tandis que son épouse Clémence apprend le métier de la vente aux côtés de ses beaux-parents. Jean succèdera officiellement à ses parents en 1958.



De gros travaux sont entrepris : construction d'un nouveau laboratoire et d'une nouvelle chambre froide.

Jean diversifie également la fabrication des charcuteries : galantines, roulades, jambons. La famille Schott embauche successivement deux bouchers : Joseph VIERLING puis Robert FROELIGER ainsi que deux apprentis : Bernard MEYER et Michel SCHREIBER. En 1966 Bernadette, la fille aînée de Jean et Clémence rejoint l'équipe à l'âge de 15 ans.

Le 13 mai 1967 à 13h, un camion manque le virage et perd sa charge dans la boucherie : belle frayeur et maison détruite, mais heureusement pas de blessé.

Le service continue d'abord dans la pièce de séjour de la maison puis dans un baraquement installé dans la cour.

Le moment arrive de construire une nouvelle maison avec un beau magasin et un laboratoire fonctionnel comme l'imaginaient Jean et Clémence.

En 1968 la nouvelle boucherie est inaugurée. La vente y est assurée par Clémence, Jean et Bernadette.

En 1985 Bernadette succède à Jean et Clémence.

De nouveaux travaux d'envergure sont réalisés avec la construction de nouvelles chambres froides et un 2^{ème} laboratoire.

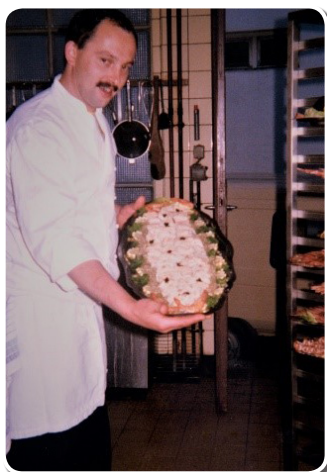
C'est une belle période de travail en famille avec Jean et Clémence, Bernadette et Patrick aidés par leurs enfants Michel et Mireille ou encore Colette, Alain et Marina qui participent tous au bon fonctionnement de cette belle entreprise où le maître mot est : LA SATISFACTION DU CLIENT.

Mais en 1993 se produit un nouvel accident : en pleine nuit une voiture s'encastre dans la vitrine. Par miracle, il n'y a aucun blessé mais le magasin doit rester fermé le temps des réparations.



En plus de la concurrence des grandes surfaces, viennent la rénovation de la chaussée de la rue du Général de Gaulle fermée à la circulation, ainsi que des nouvelles règles sanitaires exigeant de nouveaux travaux d'envergure impossibles à réaliser pour Bernadette et Patrick. La boucherie ferme ses portes le 30 avril 1995.

Le magasin est alors loué aux infirmières associées à Mme Bernadette SINGER jusqu'à leur déménagement. Actuellement, il est occupé par l'agence immobilière LIENHARD IMMO.



Ils sont fiers de leur beau magasin dont la vitrine est toujours décorée en fonction des saisons ou des événements. Dans les rayons, le client trouve dorénavant : conserves, alcools ou softs, lait, fromages, fruits et légumes.

Alors que Jean innove avec des pâtés en croûte, des tourtes ou le fameux jambon en croûte qui a régalé tant de Wantzenauviens, Bernadette apporte sa touche personnelle avec les pains aux noix ou surprises, les paniers garnis etc.

En 1977, l'arrivée de Patrick Mathis, le mari de Bernadette marque un autre tournant dans l'histoire de la boucherie.

Cuisinier de formation, il est à l'origine d'un service traiteur avec la vente de plats à emporter ou la livraison de plats chauds servis à table lors des fêtes de famille.

Patrick assure également tous les jours la livraison à domicile de repas chauds pour des personnes âgées ou isolées.



Clémence reste la gardienne du lieu et du haut de ses 96 ans, assise derrière sa fenêtre, elle continue de travailler en brochant nappes et napperons pour ses enfants.

*Alain HERRMANN
Adjoint aux Associations,
Jeunesse et Economie*



Les oiseaux, la richesse des jardins wantzenauviens

Les oiseaux comptent parmi les hôtes les plus familiers de nos jardins. Un jardin sans passereaux semblerait anormalement calme. Leurs chants sont très reposants et le spectacle de leurs allées et venues est plaisant, surtout en hiver, lorsqu'ils font honneur à la mangeoire et aux graines spécialement déposées pour eux. Et si l'on prenait quelques instants pour les observer et apprendre à mieux connaître les plus courants autour de nos habitations ?

Le moineau domestique

Loiseau le plus facile à observer est sans doute le moineau domestique (*Passer domesticus*).

Le mâle a le dos brun strié de noir, avec une barre blanche sur les ailes. La tête est brune, avec une calotte grise. La femelle est plus terne que le mâle avec des stries moins marquées.



Omnivore et opportuniste, le moineau domestique se nourrit (*le plus souvent au sol, mais parfois aussi dans les arbres et les buissons*) de graines, d'insectes, de larves, de vers de terre, d'araignées... Il affectionne toutes les zones où l'homme est présent : jardins, mais aussi espaces urbains ou semi-urbains. Il installe d'ailleurs son nid un peu partout, dans une cavité (*sous une tuile, dans un lampadaire, etc.*). C'est un passereau grégaire, qui vit généralement en groupes, et sa petite taille ne l'empêche pas de se montrer très agressif avec d'autres oiseaux plus gros que lui, susceptibles de venir envahir son territoire !

Le chardonneret élégant



Avec son chant très mélodieux et son plumage très coloré (*tête noire et rouge, ailes jaunes et noires, dos brun clair, poitrine et ventre blanc et beige*), le chardonneret élégant (*Carduelis carduelis*), compte parmi les oiseaux les plus remarquables dans nos jardins.

Vergers, jardins, parcs, zones cultivées et limites de villes avec des arbres fruitiers : le

chardonneret apprécie les espaces transformés par l'homme. Il se nourrit de graines en voletant d'une plante à l'autre (*des chardons principalement*). D'où l'intérêt de laisser grainer et sécher quelques inflorescences dans vos massifs, véritables garde-mangers hivernaux. Il ajoute à l'occasion quelques insectes à son menu ; on peut aussi l'observer à la mangeoire. Il établit son nid dans les arbres, parfois dans les haies.

La mésange, ... les mésanges !

On connaît tous les mésanges, très courantes au jardin ! Mais savez-vous qu'il existe plusieurs espèces ? La mésange charbonnière est la plus fréquente, mais vous pourrez aussi apercevoir la mésange bleue (*et, plus rarement, la mésange à longue queue, la mésange nonette ou la mésange boréale*).



La mésange charbonnière (*Parus major*) est très grégaire : elle vit et se nourrit en groupe (*au sol ou dans les branches basses des arbres*

où elle déniche des insectes à la belle saison, notamment les chenilles qui lui sont indispensables en période de reproduction ; en automne et en hiver, elle consomme des graines, on la voit donc beaucoup à la mangeoire). Elle fait son nid dans le trou d'un arbre ou dans un nichoir (*c'est d'ailleurs l'hôte privilégié des nichoirs de la SRPO que l'on trouve en forêt*).

La mésange bleue (*Cyanistes caeruleus*) est présente dans les forêts de feuillus et les jardins. Elle cherche sa nourriture en hauteur, dans la cime des arbres : on la voit donc peu en été. En hiver, elle est plus présente dans les jardins, près des habitations, où elle recherche des larves et des œufs d'insectes (*les jardiniers apprécieront*). Elle consomme aussi les graines mises à sa disposition à la mangeoire, où elle se montre d'ailleurs très agressive avec les autres oiseaux. Comme la mésange charbonnière, elle est cavernicole et établira son nid dans les trous d'arbres et les nichoirs.

Le merle noir

Chez le merle noir (*Turdus merula*), seul le mâle est entièrement noir, avec le bec et le contour de l'œil jaune orangé. La femelle (*familièrement appelée merlette*) est brune, avec la poitrine et la gorge plus claire. Très matinal (*mais également couche-tard*), il saura accompagner votre réveil de son chant mélodieux. C'est bien lui, qui chante le premier le matin.



Le merle noir vit dans les zones boisées, les cultures, les haies, les jardins, mais aussi en zone urbaine, et installe son nid dans les arbustes feuillus et les bosquets. Il se nourrit sur le sol, où il effectue des séries de sauts courts en courant pour rechercher insectes, araignées, vers de terre, mais aussi graines, baies et fruits. Il a pour habitude de voler très bas et sur de courtes distances.

Le rouge-gorge



Le rouge-gorge familier (*Erithacus rubecula*) se reconnaît au premier coup d'œil à sa gorge rouge, contrastant avec le ventre clair ; le dos, les ailes et la queue sont brun olivâtre.

On le rencontre dans les lieux boisés, les taillis, les parcs et les jardins, aussi bien à la campagne qu'en ville. Il vole bas, souvent sous un couvert végétal. Le rouge-gorge est étonnamment agressif, notamment entre individus mâles (*les combats sont fréquents*). Il se nourrit d'insectes, de baies, de fruits et de petites graines... En hiver, il sera très présent à la mangeoire, d'autant qu'il s'approche sans problème des habitations. Il niche dans la végétation dense.

Le verdier d'Europe

Le verdier d'Europe (*Chloris chloris*) est un oiseau trapu et plutôt rond, identifiable à la couleur jaune de sa poitrine et de son abdomen, aux bandes jaune vif sur le bord de ses ailes, à son dos brun clair et sa tête vert olive. Son bec est conique, large et puissant. La femelle est plus terne que le mâle.





Les oiseaux, la richesse des jardins wantzenauviens

Il vit en lisière de forêt, dans les broussailles et les buissons ; on le rencontre dans les parcs et les jardins. Le verdier nidifie dans la végétation (arbustes, haies) et se nourrit de graines, d'insectes, de fruits et de baies. A la mangeoire, il apprécie les graines de tournesol (les graines noires plutôt que striées, plus riches en acides gras), qu'il casse sans peine avec son solide bec.

Le pinson des arbres



Le pinson des arbres (*Fringilla coelebs*), est lui aussi un oiseau très répandu. Chez le mâle, la gorge, les joues et l'abdomen sont rose orangé, la tête est bleu-gris, les ailes grises, noires et blanches, le dos brun noisette. Chez la femelle, les parties inférieures sont gris-brun, blanchâtres sur l'abdomen, le dos et la calotte est brun verdâtre.

Haies, forêts, parcs, vergers, grands jardins : le pinson des arbres est partout où il y a... des arbres ! Où il y installe son nid. Hors période de reproduction, on peut le voir aussi en zone ouverte. Il se nourrit souvent sur le sol, où il sautille, à la recherche de graines (éventuellement tombées de la mangeoire), de chenilles, d'insectes, d'araignées, et de petits fruits.

La sittelle torchepot

La sittelle torchepot (*Sitta europaea*) est un oiseau trapu à la queue courte. Elle a le dos bleu-gris, le cou blanc tirant sur le brun-roux sur le haut de la poitrine, les flancs et le ventre. La tête assez massive est ornée d'une bande noire qui traverse les yeux. Le bec est long et pointu. Les deux sexes sont ressemblants, la femelle étant un peu plus petite que le mâle.



Elle affectionne les bois de feuillus, mais on peut la trouver également dans les parcs, les grands jardins et les espaces verts aménagés. La sittelle est une acrobate hors pair capable de parcourir le tronc ou les branches d'un arbre même la tête en bas ou accrochée à l'envers. Elle doit cette performance à ses longues griffes. Sa nourriture est principalement constituée d'insectes et d'araignées que l'oiseau trouve dans les interstices de l'écorce des arbres, mais son régime devient granivore en hiver.

La tourterelle turque



La tourterelle turque (*Streptopelia decaocto*) est native d'Inde ; elle a émigré en Europe au XXème siècle. Son plumage est gris sable, à l'exception de l'extrémité des ailes, plus foncées, et d'un demi-collier noir sur la nuque. Bien que la tourterelle turque soit une cousine du pigeon des villes (le pigeon biset, mal-aimé des citadins), elle

s'en distingue, outre par sa couleur, par sa silhouette plus élancée et son caractère beaucoup moins envahissant ! Son chant est reconnaissable entre tous.

On l'observe un peu partout, seule, en couple ou en groupe : dans les zones rurales ou urbaines, dans les parcs, les jardins, les vergers, à proximité des exploitations agricoles (*dont elle apprécie les silos à grains*) ... Elle se nourrit de graines picorées au sol (*ou directement dans la mangeoire*) ou de baies trouvées sur les arbustes ; à la belle saison, elle peut aussi consommer des insectes et des bourgeons.

Quelles graines pour quelles espèces ?

En matière de graines, chaque espèce a ses préférences ! Voici un tableau récapitulatif susceptible d'attirer telle ou telle autre espèce à votre mangeoire :

Graines

- Tournesol strié ou noir : Mésanges, pinsons, verdiers, chardonnerets, gros-becs et sittelles
- Blé et orge (*mélanges de graines*) : Plutôt pour les oiseaux se nourrissant au sol tels les moineaux, pinsons, bruants, tourterelles et pigeons
- Grau d'avoine : Oiseaux granivores tels les verdiers, moineaux et chardonnerets
- Chanvre, navette ou pavot : Mésanges, sittelles, sizerins, chardonnerets et tarins
- Cacahuètes décortiquées : Mésanges, moineaux, sittelles, verdiers, tarins, pics, rougegorges, accenteurs et troglodytes
- Amandes, noisettes et noix décortiquées : Mésanges, sittelles et pics
- Maïs concassé : Plutôt pour les espèces se nourrissant au sol tels les moineaux, pinsons, bouvreuils, bruants

Le nourrissage se pratique en hiver. Il est bien souvent vital pour de nombreuses espèces durant cette période de pénurie alimentaire. Il est recommandé de commencer le nourrissage mi-novembre pour le terminer fin mars. Il n'est cependant pas conseillé de faire un nourrissage permanent tout le long de l'année, cela peut avoir des conséquences néfastes et mettre en danger certaines populations d'oiseaux (*risque de transmission de maladies en période chaude, prédation, perturbations physiologiques*).

Où trouver des mangeoires et des graines pour nos amis les passereaux ?

La SRPO propose mangeoires et graines à la vente :

- Au Tabac des Héros (21 rue des Héros) pendant les horaires d'ouvertures du tabac ;
- Au marché hebdomadaire (*selon présence annoncée sur la page Facebook de la commune*) ;
- A la Maison des associations le samedi matin de 10h à 12h (34 rue des Héros). **Réservation** au 06 46 61 69 59 (M. Zinck).

La SRPO propose également des nichoirs. Il faut savoir que pour les mésanges et les sittelles la prospection d'un nid douillet se fait déjà en hiver (*courant janvier*) pour une nidification à partir d'avril.

Ce ne sont pas moins d'une cinquantaine d'espèces qui viennent vous rendre visite dans votre jardin ou sur votre balcon tout au long de l'année. Pendant le confinement, la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) a lancé « **Confinés mais aux aguets** », une vaste opération de comptage des oiseaux de jardins avec plus de 20 000 participants dans toute la France. Il s'agit d'un des plus importants dispositifs de science participative. Si vous aussi vous souhaitez en savoir plus sur l'opération et y participer, rendez-vous sur www.oiseauxdesjardins.fr

Bonnes observations à tous !

Aurélien EBEL
Conseiller Municipal
délégué au Numérique



FACEBOOK LIVE RESTAURATEURS

Un Live coloré et savoureux !

La Wantzenau est bien connue pour sa gastronomie et ses nombreux restaurants. Pour soutenir nos restaurateurs qui subissent de plein fouet les mesures gouvernementales liées à la crise sanitaire, le choix a été fait d'honorer notre patrimoine culinaire exceptionnel en donnant rendez-vous à tous, le dimanche 15 novembre sur la page Facebook de la Commune pour un live avec nos restaurateurs.

C'est en direct de leur cuisine qu'ils nous ont présenté les solutions traiteurs qu'ils ont mis en place. À l'émission d'exception, présentateur d'exception : Dan LECLAIRE.

Un beau moment gourmand !

Les participants : **Les Semailles, Le Jardin Secret, Au Pont de l'III, Le Moulin, O'berges du Moulin, Il Forchettone, Zimmer, Le Grillon, Le Relais de la Poste, Traiteur Jade & Lucas, Logan Seibert et la Ferme Claus.**



28 847 personnes touchées
13 881 vues

<https://www.facebook.com/wantzenau/videos/733006513958464/>



MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Un marché gourmand et solidaire !



En cette période difficile pour nos commerçants, artisans et restaurateurs, la commune a décidé de les soutenir en leur offrant une place de choix sur son marché hebdomadaire.

Ainsi, depuis quelques semaines vous pouvez retrouver nos restaurateurs, présents à tour de rôle et qui proposent de succulents plats traiteurs. Ils seront présents jusqu'à Noël pour vous permettre de préparer les fêtes avec toujours plus de gourmandise.

Vendredi 27 novembre, nos instituts de beauté et coiffeurs vous ont offert la possibilité de faire plaisir à vos proches avec des coffrets cadeaux de Noël.

Nous remercions également nos fidèles commerçants habituels, toujours présents pour vous régaler : Boucherie Charcuterie Kress Sugg, Fromagerie Steinmetz, Gusto Italiano : Spécialités italiennes, Le Monde du Macaron, Apiculteur, Primeur/maraîcher, Vraquista, l'épicerie au poids sur les marchés, La Grange aux Vélos, Jade et Lucas Traiteur Vietnamien, Moogy's Food Truck, Bretzel Sylvie, Nature et Saveurs, S'Grumbeere'Eck et la Vinoterie.

Rendez-vous tous les vendredis après-midi, de 16h à 19h dans la cour de l'ancienne école, rue des Héros.



CALENDRIER DE L'AVENT



Comment ça marche ?

Sur la façade de la Mairie

La magie de Noël vous invite à découvrir notre calendrier de l'aveit géant qui sera projeté sur la façade de la mairie, tous les jours de 17h00 à 22h00 du 1^{er} au 24 décembre.

Chaque jour, vous aurez la joie de découvrir un objet surprise dans une nouvelle fenêtre du calendrier. Une fois la fenêtre ouverte, l'objet se mêlera au décor général du calendrier.

Les séquences durent environ 10 minutes (4 minutes de plan d'ensemble, 30 secondes d'animation avec l'ouverture de la case puis à nouveau 4 minutes du plan d'ensemble).

Sur nos réseaux sociaux

Suivez-nous sur notre page facebook, notre site Internet, notre page Instagram et sur YouTube. Partageons ensemble la féerie de Noël !



© crédit photo: Mathias WAGNER

D'autres surprises vous attendent les 6, 13 et 24 décembre, avec notre chanteuse, Sandra.



Belle réalisation de Produc-son et merci à Sandra pour son interprétation.

INFOS PRATIQUES

À VOS AGENDAS ! SAVE THE DATE ! GRAND RAMASSAGE DE SAPINS

Dans le cadre d'une démarche écologique et éco-responsable, le club de basket La Wantzenau organisera le ramassage des sapins en collaboration avec la commune, le samedi 09 janvier 2021 dans l'après-midi.

Plusieurs équipes de bénévoles du Basket La Wantzenau sillonneront à vélo, en tracteurs équipés de remorque et en camionnettes, les rues et ruelles du village afin de ramasser vos sapins de Noël.

Plus d'informations à suivre sur le site de la Mairie et sur Facebook.



Nettoyage de l'ill, Alsace Nature

L'association Alsace Nature vous invite chaque année à un grand nettoyage de l'ill.

Pendant toute la période hivernale, jusqu'à fin janvier, collectez les déchets sur un lieu proche de chez vous, seul, à deux ou en famille et transmettez vos résultats de collecte à Alsace Nature via un formulaire numérique téléchargeable sur le site internet de l'association !

Infos, consignes de sécurité et de collecte sur : alsacenature.org/agir/nettoyage-de-lill/

Conseils Municipaux*

Le 8^{ème} Conseil Municipal de La Wantzenau aura lieu le 27 janvier 2021 à 20h au Fil d'Eau. Le nombre de places étant limité, merci de vous inscrire à : info@la-wantzenau.fr, si vous souhaitez y assister.

* Modification selon crise sanitaire

TOUT EN IMAGES...

Les agents des services techniques de la commune de La Wantzenau
Merci pour les belles décorations !



Commémoration de l'Armistice du 11 Novembre
Adjudant, Michèle KANNENGIESER, Maire, Claude KERN,
Sénateur et Anne SANDER, Députée européenne



Le Lions Club présent à
la Banque alimentaire



Les Scouts de La Wantzenau
à la Banque alimentaire



Droits à la parole

En vertu de la loi du 27 février 2002, cet espace est réservé à l'expression politique des composantes du Conseil Municipal.

► Esprit Village

2020 : une année exceptionnelle... Une traversée de crise qui a pu voir fleurir des élans de solidarité. Cette fraternité envers les personnes vulnérables, nos associations, nos restaurateurs, nos commerçants, renforcée par la digitalisation qui a trouvé sa place, a montré l'importance de cet esprit village que nous soutenons. C'est avec beaucoup de joie et de succès que nous avons su nous réinventer pour continuer à mobiliser et fédérer. 2021 s'ouvre avec l'espoir d'une reprise plus sereine mais non moins importante : il nous sera primordial de soutenir le monde économique et associatif wantzenauvien et de développer cette appartenance à notre village et à ses acteurs. Le Forum de l'emploi que nous organiserons au premier trimestre permettra aux jeunes en recherche d'emploi et aux entreprises locales de pouvoir se rencontrer : un premier pas vers l'après-COVID qu'il nous appartient de faire ensemble.

Les 23 conseillers municipaux
du groupe majoritaire « **Esprit Village** »
vous souhaitent de belles fêtes de Noël.
Portez vous bien !

► La Wantzenau de demain

Les crises se multiplient en 2020 : COVID-19, économie, terrorisme, séismes... La Mairie a communiqué sur certains de ces sujets. Toutefois, le Maire a refusé de débattre en conseil municipal de notre proposition de motion condamnant les essais de géothermie profonde de Fonroche. Pourquoi refuser d'avoir un débat politique et de voter sur ce problème qui inquiète tous les habitants ? De même, nous avons proposé un questionnaire en ligne pour recueillir l'avis des familles sur les difficultés de circulation autour des nouvelles écoles et sur les solutions que nous proposons. Nous avons fait face à des critiques virulentes de conseillers de la majorité également... Mais nous continuerons à faire preuve d'initiatives ! Alors n'hésitez pas à nous suivre sur notre page Facebook « **La Wantzenau de demain** » ou à nous contacter à lawantzenaudedemain@gmail.com.

Françoise BOISSIÈRE, Manon VIROT,
Aurélien LYAUTEY et Patrick DEPYL,
Maire de 2014 à 2020

► La Wantzenau au cœur

Nous avons appris à vivre avec une pandémie qui se déroule par vagues et nous contraint à considérablement changer nos habitudes et nos modes de vie. Nous avons également ressenti les premiers effets de ces événements sur notre économie, nos entreprises, pour certains sur leur emploi. Il faudra collectivement se mobiliser et rester positifs. Nous avons même ressenti trembler la terre. Sur ce sujet, il a été rappelé lors de la réunion plénière du 30 novembre, les mesures dictées par l'état pour le suivi et le contrôle de l'exploitation de géothermie profonde située sur notre commune voisine. Les investigations et rapports conduits par les experts ne sont pas encore clôturés, il n'y a donc pas de réponses complètes aux nombreuses questions posées. Le dernier séisme de magnitude 2.6 est bien en lien avec l'exploitation (*plus exactement les tests demandés*) et un certain nombre de dossiers d'assurances sont en cours d'expertises sur notre ban communal. Nous aborderons en début d'année prochaine les sujets des finances, de l'urbanisme, de la vie de nos concitoyens, et nous nous prononcerons sur les orientations prises par l'équipe municipale en place. Nous vous souhaitons à toutes et à tous, de bonnes fêtes de fin d'année, qu'elles soient empreintes de bienveillance et de solidarité.

Michèle LAMIGOU et Martial SCHILLINGER

LES COULEURS DE NOËL...





M A  R I E